

Achetons ANTIQUITÉS
Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais vides.
832-1930 — 692-4878
70, Dalhousie, Québec

LA REGION

L'orage laisse plus de 40 millimètres d'eau en 40 minutes

Le violent orage qui a frappé hier soir a causé bien des dégâts, même si la quantité de pluie tombée ne représente pas un record pour le mois de juin. **A-2**

LE QUÉBEC

Infirmières : trois syndicats sur 425 favorables à l'entente

Les infirmières appelées à se prononcer jusqu'ici sur l'entente de principe intervenue avec l'État favorisent la ratification de l'accord. **A-11**

LE CANADA

Trois nouvelles accusations contre Edouard Desrosiers

L'ancien député conservateur de Hochelaga-Maisonneuve fait face à de nouvelles accusations de conflit d'intérêts, d'abus de confiance et de corruption. **A-16**

L'ECONOMIE

MIL Davie met ses espoirs dans les sous-marins

Faute de pouvoir construire de nouvelles frégates, la direction de MIL Davie dirige ses espoirs du côté de la construction de sous-marins conventionnels. **B-1**

LE SPORT

Pete Rose voulait goûter aux \$\$\$ de la cocaïne

Un ancien associé de Pete Rose a déclaré aux enquêteurs que le gérant des Reds lui avait déjà demandé d'établir un réseau de trafic de cocaïne. **Tabloïd Sports**

LES ARTS

R.-C. demande sa licence pour un canal de nouvelles

Après avoir obtenu une licence pour opérer un canal de nouvelles en anglais en septembre, Radio-Canada demandera au CRTC un équivalent en français. **B-10**

LE MONDE

Bush part en guerre contre les profanateurs du drapeau

Le président George Bush a annoncé hier qu'il allait tenter de faire amender la Constitution américaine pour interdire toute profanation de la bannière étoilée. **C-16**

L'EDITORIAL

Et passèrent les six frégates de MIL-Davie !

Ottawa répète qu'il faut oublier la dernière tranche de six frégates pour la marine. Les improvisations gouvernementales font mal à une industrie en voie de perdition. **B-14**

L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-9
Le Québec	A-11
Le Canada	A-14 à A-17
Le Monde	C-4 à C-6 et C-16

Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-7 à C-14
Arts	B-10 à B-13
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-11
Carrières	B-8 et B-9
Consommation	C-1 à C-3
Décès	C-15
Économie	B-1 à B-7
Feuilleton	C-9
Éditorial	B-14
Horoscope	C-11
Mots croisés	C-8
Mot mystère	C-8
Où aller à Québec	B-12
Pierre Champagne	A-9

LA MÉTÉO

Plutôt nuageux avec quelques averses ou orages. Max.: 22 à 24. Vents modérés. Risque de précipitations : 60 %. Demain : ensoleillé avec passages nuageux. **S-16.**

La Révolution française



Inaugurant la série estivale du mercredi sur la Révolution Française, notre journaliste Louis Guy Lemieux nous présente cette semaine cet événement qui a marqué de façon significative le monde occidental. Il a rencontré des historiens d'ici, dont Jacques Larocque, qui pose près d'une guillotine, et qui nous racontent les traces que ce morceau d'histoire de France a laissé sur la colonie canadienne. En cette année du Bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la relecture d'événements qui ont subi la patine du temps et l'interprétation des historiens comme des maîtres à penser prend une saveur toute particulière.

Nos informations en page A-6



Gabriel Fontaine et Jean-Luc Joncas La GRC enquête sur deux députés du PC

OTTAWA — Les députés conservateurs Gabriel Fontaine (Lévis) et Jean-Luc Joncas (Matapédia-Matane) font l'objet d'une enquête de la Gendarmerie royale du Canada relativement à l'utilisation des fonds publics destinés à leurs dépenses et à celles de leur personnel. Les deux se sont temporairement retirés de toute participation aux activités de leur caucus, même si aucune accusation d'usage illégal de ces fonds n'a encore été portée contre eux.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Les deux hommes ont tour à tour accordé hier au SOLEIL une longue entrevue pour expliquer leur situation. Chacun est persuadé qu'il n'a rien à se reprocher. M. Joncas s'estimant même la victime du harcèlement vengeur de la part d'un ex-employé.

Dans le cas de M. Fontaine, l'enquête est rendue à un stade plus avancé, puisque des perquisitions ont été faites à ses bureaux d'Ottawa et de Lévis, le député ayant lui-même été questionné par les enquêteurs. Ce n'est pas le cas du député de Matapédia-Matane qui n'a pas eu à répondre à aucune question de la GRC, ni à fournir aucun document.

Un employé du bureau du président de la Chambre des Communes a toutefois expliqué que la GRC a consulté des do-

cuments relatifs aux dépenses encourues par les deux députés et soumises au contrôleur des Communes pour remboursement.

Gabriel Fontaine ne veut pas discuter du fond de l'enquête en cours, une question qui doit selon lui rester entre la GRC et lui

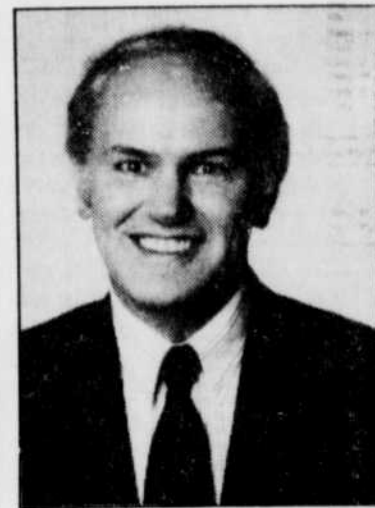
pour l'instant. Il doit d'ailleurs sous peu rencontrer à nouveau les policiers fédéraux. « Je suis disponible pour en discuter avec la GRC en tout temps. Et j'espère leur donner des clarifications qui vont leur permettre de conclure le dossier à l'avantage de la Chambre des Communes, de mes électeurs et de moi-même. »

Le représentant de Lévis ne tient pas à embarrasser ses collègues du caucus conservateur par sa situation, aussi a-t-il choisi de se tenir à l'écart, sans démissionner cependant, d'ici à

Suite A-2, Enquête...



Gabriel FONTAINE



Jean-Luc JONCAS

Le long siège de Saint-Philémon



Le groupe d'intervention tactique de la Sûreté du Québec est sur place depuis plus de 24 heures.

Fernand Nicole demeure barricadé dans sa maison

Plus de 24 heures après l'arrivée du Groupe tactique d'intervention de la Sûreté du Québec, Fernand Nicole, dit l'excentrique de St-Philémon, était toujours barricadé dans sa résidence de la rue principale. Toute la panoplie déployée par le GTI n'a pas réussi à lui faire donner signe de vie.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

Pour essayer de le faire sortir de sa maison ou à tout le moins de le faire réagir, le GTI a eu recours tour à tour au camion blindé, au robot, aux miroirs, à l'hélicoptère, aux sirènes et au porte-voix sans compter le téléphone que les négociateurs n'ont pas cessé de faire sonner dans la nuit de lundi à hier pour tenter d'établir une communication. Fernand Nicole a semé l'émoi dans le village de St-Philémon lundi soir en tirant sur trois membres de la famille voisine. Sonia Brochu, la mère de Stéphanie Brochu,

a été gravement blessée au dos en essayant de protéger sa fille sur laquelle Nicole visait. Réal Brochu en tentant de venir au secours de sa famille a été blessé lui aussi.

Les policiers de la SQ, poste de St-Camille ont appelé en renfort le GTI du Quartier général de Québec. Ceux-ci ont installé leur pc dans l'école du village et les membres du GTI ont pris place devant la résidence de Nicole vers 22h lundi soir. Durant toute la nuit qui a suivi, le GTI s'est contenté de bloquer la portion de route où est située la rési-

dence du forcené. Au début on tente de gagner du temps, explique Réal Ouellet, porte-parole de la SQ pour laisser à l'individu le temps de se calmer et s'il est en boisson cette période de temps lui permet de dégriser, ce qui facilite notre travail par la suite.

Pendant ce temps d'attente les négociateurs logeaient sans cesse des appels chez Nicole sans que celui-ci ne réponde jamais. On ne peut toutefois pas être sûr à 100 % que celui-ci sonnait vraiment parce que l'appareil aurait pu être débranché.

Première percée

Les membres du groupe d'intervention ont tenté une première percée au lever du jour vers 5 h. Le camion

Suite A-2, Siège...

Autres textes en page A-3

Écrasement d'avion

Trois corps de retrouver

Les corps de trois des quatre passagers du DC-6 d'Air Conifair qui s'est écrasé lundi soir vers 20 h dans la forêt gaspésienne, à 30 kilomètres de la route du parc provincial de Gaspésie, ont été ramenés en début de soirée hier, par hélicoptère, à la morgue de Sainte-Anne des Monts. Au moment où ils suspendaient les recherches pour la nuit, et en raison aussi d'un violent orage, les secouristes n'avaient toujours pas trouvé le quatrième passager, dont on ignore toujours le sort.

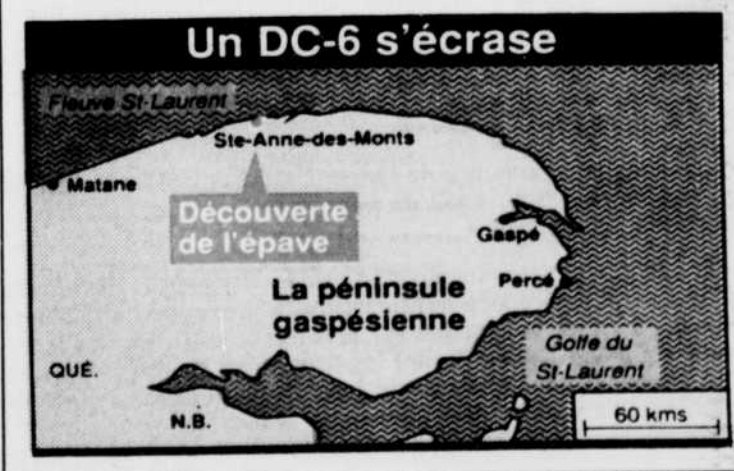
par MARIE CAQUETTE
LE SOLEIL

L'identification des victimes n'avaient pas encore été faite hier soir et la Sûreté du Québec refusait toujours hier soir de transmettre l'identité des quatre passagers qui agissaient comme pilote, copilote, préposé au réservoir et stagiaire en entraînement à bord du DC-6 qui venait de

quitter sa base située à Bonaventure lorsqu'il s'est écrasé.

Les recherches pour retrouver le quatrième membre de l'équipage doivent reprendre ce matin, indiquait l'agent Daniel Lamirande, en poste à Sainte-Anne des Monts. On n'osait avancer aucune hypothèse à son sujet.

Suite A-2, Écrasement...



L'Europe fait un pas vers l'union monétaire

MADRID (AFP, AP) — Les chefs d'État et de gouvernement de la CEE sont parvenus hier à Madrid à un compromis pour avancer sur la voie de l'union monétaire à partir du 1er juillet 1990, adoptant un texte suffisamment prudent pour être accepté par la Grande-Bretagne jusqu'à présent opposée au projet.

Les partisans les plus fervents de l'union monétaire — Espagne, France, RFA, Italie et Belgique — ont dû réduire leurs ambitions, exprimées avant le Conseil européen, de voir les Douze s'engager sans ambiguïté dans un processus menant

« jusqu'au bout » de cette union sur la base du rapport présenté par le président de la Commission européenne Jacques Delors.

« Mme (Margaret) Thatcher aurait tort de se plaindre », confiait un haut fonctionnaire

Suite A-2, L'Europe

Suites de la première page

Enquête...

la conclusion de l'enquête. Il en est de même pour M. Joncas.

Aucun des deux ne sait cependant combien de temps durera le travail de la GRC, question à laquelle la gendarmerie canadienne ne veut pas répondre, n'acceptant même pas de confirmer s'il y a simplement enquête en cours.

M. Fontaine a par ailleurs aussi demandé à être relevé de ses fonctions de whip adjoint pour les conservateurs, mais n'a pas pris de décision quant à savoir s'il continuera à agir comme vice-président du Comité parlementaire des privilèges et élections. Son chef, le premier ministre, a cependant laissé entendre en Chambre qu'il s'attendait à ce que son député cède sa place temporairement là-aussi. « Je présume qu'il va vouloir également se retirer d'autres fonctions en ce qui concerne l'application du règlement de la Chambre » a dit Brian Mulroney.

Vengeance

Contrairement à son collègue de Lévis qui continue d'afficher son assurance coutumière, multipliant hier les entrevues en anglais et en français et poursuivant ses activités aux Communes, Jean-Luc Joncas apparaît plus affectée par la situation.

Il n'en répond pas moins avec application aux questions de certains médias, mais admet que « c'est épuisant de faire fouiller dans ces affaires » et, comme il admet être d'un tempérament plutôt nerveux, ce n'est rien pour le calmer.

Le représentant de l'Est du Québec précise d'entrée de jeu qu'il est l'objet d'une suite de fausses allégations depuis la dernière campagne. Et il est tout à fait persuadé qu'un de ses ex-adjoints, qu'il refuse de nommer, est à leur origine.

Cette personne qui travaillait à son bureau d'Ottawa l'aurait quitté en 1987 après avoir tenté d'obtenir une augmentation de salaire en le menaçant de divulguer des informations sur son compte. « Je n'accepte pas le chantage » soutient M. Joncas qui avait référé l'affaire à la GRC à l'époque.

Au cours de la campagne, l'ex-adjoint aurait rendu public un dossier sur les dépenses de voyage de M. Joncas et sa famille. Ce dernier aurait ensuite été l'objet d'une dénonciation pour braconnage. « Je ne chasse pas et je ne pêche pas. » Enfin, des lettres anonymes auraient été transmises à la GRC sur de l'argent qui aurait été versé à des membres de sa famille.

Jean-Luc Joncas réfute toutes ses accusations, une à une. Dans le cas de ses dépenses de voyage et de celles de ses employés au cours du premier mandat, il précise avoir lui-même soumis son dossier au contrôleur des Communes pour vérification, à la suite des premières allégations. « Il y aurait eu des erreurs de kilométrage dans certains cas. Il les a relevées et nous nous sommes entendus » admet-il, avançant le chiffre de \$3,000 à \$4,000 en trop-perçus. Il considère cependant la chose réglée avec le contrôleur des Communes.

M. Joncas se sent jusqu'à un certain point rassuré du fait que la GRC ne lui ait encore demandé aucun document, ni ne l'ait interrogé. « Mais s'il y a des accusations, je vais me défendre » conclut-il.

Siège...

blindé s'est approché de la résidence et les policiers ont fait sonner des sirènes et utilisé des porte-voix pour tenter d'établir une communication sans succès. Toutefois lors de cette première approche, les membres du GI ont pu regarder à l'intérieur d'un hangar situé derrière la maison à l'aide de miroirs. A ce moment ils ont effectivement cru voir quelque chose bouger (un paquet de guenilles) mais ce premier soupçon s'est vite évanoui.

La seconde arme de la SQ était l'hélicoptère dont les vols en rase-mottes au-dessus de la maison ont inquiété les habitants sans cependant faire broncher Nicole. Le robot muni d'une caméra est ensuite venu à la rescousse. C'est grâce à lui qu'on a constaté que des portes et des fenêtres de la maison étaient barricadées de l'intérieur. Un examen au miroir l'a confirmé par la suite.

Mort ou vivant

Au moment d'écrire ces lignes, la SQ observe toujours la plus grande prudence même après ces nombreuses heures. « Prendre notre temps a toujours donné de bons résultats. Nous ne voulons pas pas mettre en danger ni la vie de nos membres ni celle de l'individu. Notre but est de lui venir en aide sans aucune effusion de sang », explique Réal Ouellet. Hier soir, toutefois, un doute planait à l'effet que Fernand Nicole aurait pu s'enlever la vie. En fait on ne pouvait affirmer clairement s'il était mort ou vivant hier soir mais l'hypothèse du suicide était difficile à vérifier sans risque.

Par ailleurs la possibilité que Fernand Nicole pourrait également avoir pris la fuite n'est pas écartée.

Un témoin

Un voisin de la famille Brochu a raconté aux médias présents sur place qu'il avait vu Fernand Nicole commettre son méfait, lundi. « Il mirait la petite, explique Guy Leblanc et la mère s'est précipitée pour la protéger. C'est elle qui a été touchée au dos et la petite n'a pas été trop gravement atteinte. Quand le père s'est ensuite précipité pour les faire entrer dans la maison, une deuxième balle a frappé la porte. Il est ressorti armé semble-t-il et c'est à ce moment-là que Fernand Nicole l'a visé à son tour. » Selon le témoin, aucun mot n'a été prononcé par le tueur.

Aujourd'hui les trois blessés étaient toujours hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Lévis où la mère repose dans un état considéré comme grave mais non critique.

L'Europe...

européen après l'annonce de l'accord, tandis que la première ministre britannique se disait, selon un porte-parole, « satisfaite » parce qu'elle n'avait « rien concédé ».

L'accord ne mentionne en effet pas de date pour la négociation d'un nouveau traité européen indispensable pour parvenir à une union monétaire, donnant satisfaction sur la forme à la « Dame de fer » sur ce point qui a fait l'objet, durant les deux jours de discussions, d'un vif affrontement franco-britannique. Le président français François Mitterrand, qualifiant ce sommet de « réussi », a estimé pour sa part que la tenue de cette conférence (sur un nouveau traité) était « certaine ».

Le texte adopté confirme que, conformément au « plan Delors », la première phase menant à l'union monétaire commencera le 1er juillet 1990. En revanche, il omet, comme le souhaitait Londres, toute référence aux deux phases suivantes, devant conduire à une fédérations des banques centrales, des parités monétaires fixes et une devise commune.

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl s'est cependant déclaré « très satisfait » de ce compromis qui « nous rapproche de plus en plus de l'objectif de l'union monétaire ». Il a également réaffirmé que le rapport Delors « constitue une bonne base » pour l'avenir.

La première phase du plan Delors, entérinée hier, vise essentiellement à renforcer la coopération monétaire entre les Douze, et préconise l'entrée de la livre sterling dans le mécanisme de changes du système monétaire européen (SME). La devise britannique est actuellement la seule monnaie importante de la Communauté à ne pas faire pleinement partie du SME. Mme Thatcher ne s'y est pas opposée de façon catégorique, mais elle a indiqué qu'il va falloir au préalable que le taux d'inflation de 8.3 % que connaît la Grande-Bretagne soit tombé au niveau de la moyenne européenne, c'est-à-dire à près de 4.5 %, et que le marché unique de 1992 ait vu le jour.

L'accord conclu hier va également permettre aux Douze de lancer des travaux préparatoires à une conférence inter-gouvernementale chargée de négocier un nouveau traité. Aucune date n'a été fixée pour la réunion de cette conférence, mais le président Mitterrand a déclaré qu'il demanderait sa convocation après le 1er juillet 1990.

Écrasement...

Les corps des trois autres passagers, éjectés de l'appareil au moment de l'impact, ont été retrouvés en après-midi tout près de l'avion. Ils étaient visibles lors des vols de reconnaissance effectués plus tôt par un hélicoptère de la SQ et un autre dépêché depuis la base militaire de Summerside à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les secours ont mis plusieurs heures à rejoindre le lieu de l'écrasement en raison de la densité de la forêt où les hélicoptères ne pouvaient se poser. Une équipe de quatre « bûcherons » de la Société de conservation de la Gaspésie a été envoyée en avant-midi hier pour défricher une clairière. Ils ont mis une heure et demie à se rendre sur les lieux, au sommet d'une montagne escarpée, selon le pompier Bruno Cyr de Gaspé, en contact radio avec cette équipe. Le coroner Bernard Couillard accompagnait les secouristes et les enquêteurs de la SQ qui sont arrivés par hélicoptère.

L'opération a encore été compliquée, selon l'agent de la SQ, du fait qu'un feu de forêt s'est déclaré peu après l'écrasement. Le DC-6 amorçait son vol au moment de sa chute et ses réservoirs de carburant, encore pleins, ont pris feu. L'incendie s'est propagé et a couvert un quadrilatère de 100 pieds par 50. Un CL-215 de la société de conservation de la Gaspésie a dû larguer des tonnes d'eau sur le point d'impact, qui était masqué par une épaisse fumée hier matin.

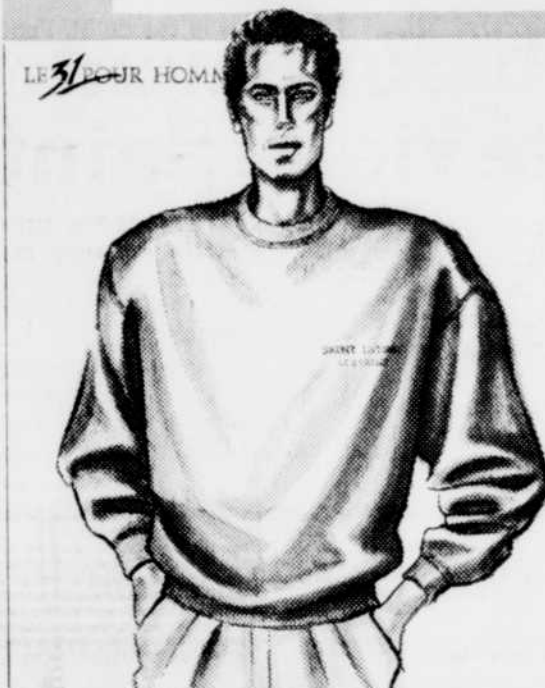


Le Soleil, Clément Thibault

En début de soirée, hier, plusieurs automobilistes en ont été quittes pour faire du ... surf sur quelques grandes artères, comme ci-haut, sur le boulevard Charest ouest.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 27-06-89
2-2-1
3-8-2-9

VENTE JOURS D'ÉTÉ



PULLS PUR COTON

29.95

rég. jusqu'à 75.00

vaste assortiment de pulls en maille pur coton, des styles unis, textures à rayures, couleurs et grandeurs assorties.



COMPLETS ULTRA-SOUPLES

199.95

rég. jusqu'à 395.00

collection «chaps» par ralph lauren, des complets d'été simple boutonnière, de construction plus souple, plus large aux épaules, pantalons à plis, couleurs et grandeurs assorties.

VESTONS DÉSTRUCTURÉS

69.95

rég. jusqu'à 200.00

tout un choix de vestons de coupe ultra-souple, épaules plus larges, des styles avec détails de cuir, couleurs et grandeurs assorties.

CHEMISES OXFORD

29.95

rég. 55.00

chemises pur coton à tissage oxford, coutures doubles, pli au dos, col boutonné, boutons en nacre, blanc, bleu, jade, 14 1/2 à 17 manches 32-33-34-35 dans le groupe.

PANTALONS À PLIS

39.95

rég. jusqu'à 85.00

tout un choix de pantalons à plis, des styles droits ou plus amples en popeline de coton, toile, canevas, couleurs et grandeurs assorties.

BERMUDAS

29.95

rég. jusqu'à 65.00

des bermudas de toutes sortes, droits, à plis, avec ou sans revers, en coton léger, popeline, des styles unis, à carreaux madras, à rayures, couleurs et grandeurs assorties.

SOUS-VÊTEMENTS

4.59

rég. 7.00

sous-vêtements exclusifs au 31, en pur coton, taille régulière avec élastique griffé le 31, couleurs et grandeurs assorties.

BAS-COLLECTIONS

8.99

rég. jusqu'à 22.00

des bas signés doré-doré, boss, julian, en pur coton ou coton/nylon, des styles unis, jacquard à broderie-écusson, couleurs mode assorties.



TEE-SHIRTS PUR COTON

19.99

rég. jusqu'à 38.00

des tee-shirts pur coton, maille piquée ou coton peigné, encolure polo, couleurs et grandeurs assorties.



BLOUSONS COLLÈGE

69.95

rég. jusqu'à 110.00

des blousons ultra-souples, de forme ample et carrée avec fermeture à pression, col en contraste, couleurs et grandeurs assorties.

la maison
simons

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY,

GALERIES DE LA CAPITALE,

VIEUX QUÉBEC

Le DC-6 effectuait sa dernière mission de la saison

Le DC-6 de Conifair qui s'est écrasé lundi soir en Gaspésie effectuait son dernier vol. Il s'est écrasé sous les yeux des passagers d'un avion gouvernemental qui le suivait de près, sans émettre de message de détresse. « Rien ne laissait présager cet accident », selon M. Michel Pelletier, responsable du programme gouvernemental d'arrosage et des plans d'action en cas d'urgence.

par MARIE CAQUETTE
LE SOLEIL

« C'était sa dernière sortie cet été » dans le cadre du programme annuel de pulvérisation de la tordeuse du bourgeon de l'épinette, rapportait ce porte-parole du ministère de l'Énergie et des Ressources. Le programme avait débuté le 2 juin.

C'est l'équipage d'un avion-pointeur du ministère, chargé de surveiller les manœuvres d'épandage et d'indiquer, par radio, les lignes de vol à suivre qui a vu le DC-6 tomber lorsqu'il effectuait un virage à gauche.

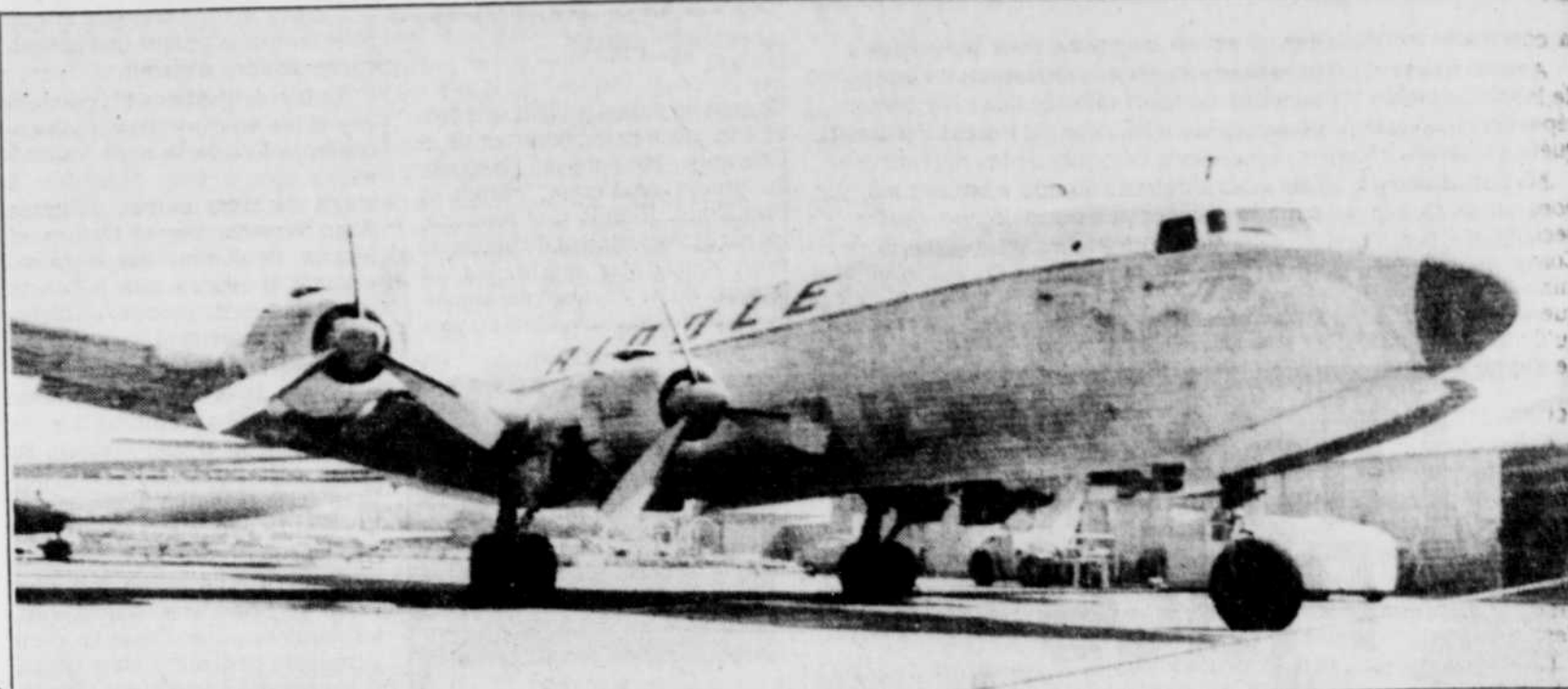
L'équipage du DC-6 ne leur a transmis aucun signal de détresse et n'a pas entamé la vidange de son réservoir d'insecticide. Cette manœuvre d'urgence qui ne dure que 20 à 30 secondes aurait allégé l'avion d'un poids de 18.000 livres, lui permettant de reprendre de l'altitude, rapportait encore ce porte-parole.

Ces avions volent à une altitude moyenne de 300 pieds (100 mètres) au dessus de la cime des arbres.

Le DC-6 amorçait lundi soir son second vol de la journée et avait aussi volé la veille. Le réservoir d'essence étaient plein et l'avion, un modèle des années 1940-45, était chargé de 10.000 litres d'insecticide biologique destiné à détruire la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Toute la cargaison a dû brûler en même temps que le carburant de l'avion, estimait le porte-parole d'Énergie et Ressources. Même si tout l'insecticide fait à base d'huile minérale ne s'est pas consumé, cela ne représente pas de risque de contamination du sol ou des cours d'eau, selon M. Pelletier.

La température ne peut être mise en cause dans cet écrasement, le troisième depuis un an en Gaspésie; les vols de pulvérisation ne se font que par beau temps



L'avion qui s'est écrasé lundi était un modèle des années 1940-45.

lorsque les vents ont une vitesse inférieure à 12 km/h.

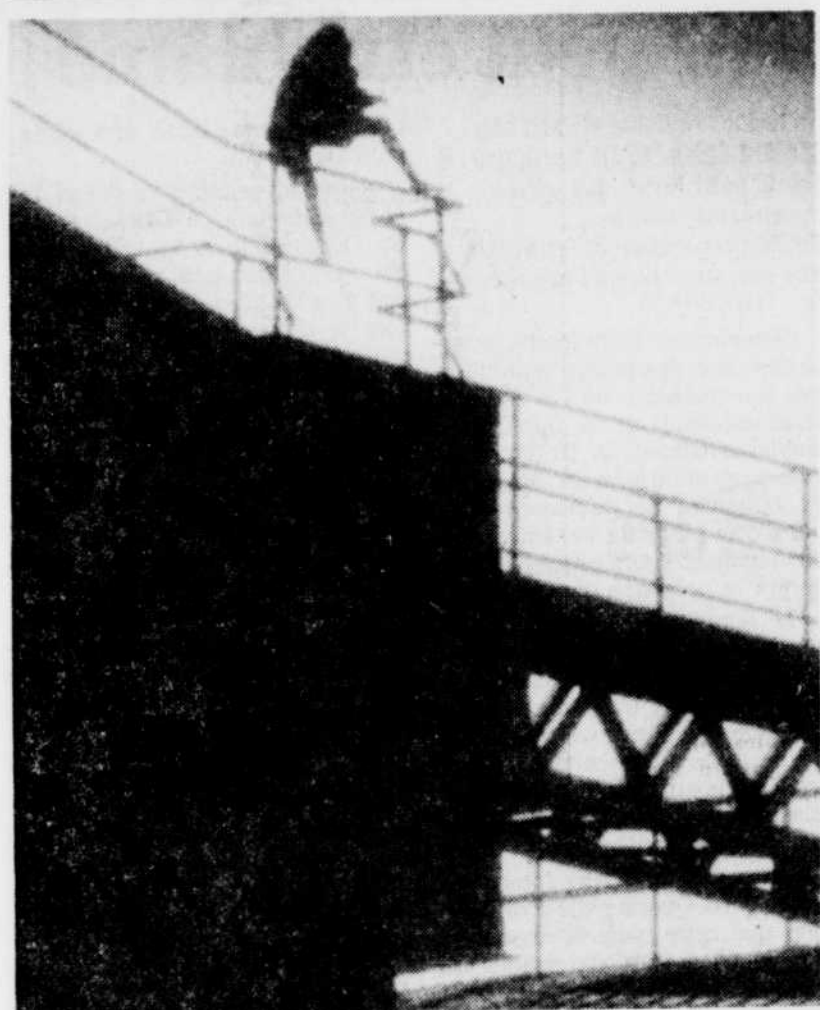
Quelque 180.000 hectares de forêt dans le Bas-St-Laurent et la Gaspésie ont été arrosés de 450.000 litres d'insecticide au cours du mois de juin.

Huit avions appartenant à l'entreprise privée participaient au

programme, cinq monomoteurs Bullthrush, deux DC-4 et le DC-6 qui s'est écrasé. Les DC-4 et le DC-6, des quadri-moteurs, appartiennent à Conifair, une entreprise qui se spécialise dans l'arrosage forestier depuis 1979 et qui effectue du transport de passagers durant la période de la chasse.

Une porte-parole de Conifair Aviation à Québec, Mme Patricia Daigneault, indiquait hier que les avions ne portent pas leur âge comme les voitures; ils sont soumis à des inspections préventives périodiques, comme le veut la réglementation du ministère fédéral des Transports. Le moteur doit

être refait au bout d'un nombre déterminé d'heures de vol, donnait-elle comme exemple, tout comme certaines pièces doivent être changées régulièrement. La compagnie dispose de d'autres DC-6 dans son hangar à l'aéroport de Québec où ils sont justement en train de subir une de ces cures.



La jeune femme de 26 ans a tenu en haleine les policiers de la Sûreté du Québec pendant deux heures et demie.

Un policier de la SQ convainc une jeune femme de ne pas se tuer

Une jeune femme de 26 ans a semé l'émoi, hier matin, en menaçant de mettre fin à ses jours en se jetant du haut du pont de Québec. Ce n'est qu'au bout de deux heures et demie de négociations qu'un policier de la Sûreté du Québec a finalement réussi à la convaincre de renoncer à son funeste dessein.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Les événements ont pris naissance vers 8 h, lorsqu'un cycliste, qui s'apprêtait à traverser le pont, a aperçu la jeune femme, perchée sur une arche centrale, à une dizaine de mètres de hauteur. Il s'est aussitôt empressé d'alerter les policiers de la Sûreté du Québec, du poste de Saint-Romuald.

La circulation routière et ferroviaire a alors été interrompue afin de permettre à un policier d'entamer des pourparlers avec la désespérée, originaire de la région de Québec. D'abord avec un mégaphone, puis de vive voix, l'agent a réussi à établir une relation de confiance en s'approchant d'elle.

La jeune femme est finalement redescendue vers 10 h 30. Elle a été conduite au CHUL afin d'y recevoir des traitements.

La circulation a été rétablie vers 11 h. Les passagers de Via Rail en ont été quittes pour un retard d'une demi-heure.

« Très professionnel »

La directrice du Centre de prévention du suicide, Mme Linda Delisle, qui passait dans le secteur par hasard, a assisté à la scène.

« Je croyais que c'était une bénéficiaire de notre centre, mais après vérifications, je me suis rendue compte que ce n'était pas le cas », a-t-elle mentionné au SOLEIL, ajoutant qu'elle a travaillé en collaboration avec la SQ, sur les lieux, afin d'éviter le pire.

« Dans une situation de crise comme celle-là, il est très important qu'une seule personne prenne le leadership. On n'y va pas à trois ou quatre. »

Mme Delisle a qualifié de « très professionnel et très efficace » le travail de médiation de la SQ.

Même si les habitants de Saint-Philémon prennent la chose avec philosophie, le « débarquement » des membres du groupe d'intervention de la SQ a drôlement chamboulé la vie des gens de cette petite localité de la circonscription de Bellechasse.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

À commencer par ceux qui demeurent dans la dizaine de résidences autour de celle où se terre Fernand Nicole et qui ont dû être évacués lundi soir. Les résidents de ces maisons ont été réunis à l'école St-Louis, là où est également installé le poste de commandement de la Sûreté. Ce n'était toutefois que pour les avertir de trouver un endroit où coucher, car il n'était pas question de les garder à l'école.

La majorité d'entre eux se sont dirigés chez des parents ou des amis où ils ont passé la nuit. Les autres n'ont pas fermé l'oeil. Entre autres, les dames qui travaillent au restaurant de la place, le restaurant Chez Charles. Ce restaurant est resté ouvert toute la nuit de lundi à hier pour accommoder les officiers durant leurs heures de repos et les quelques représentants des médias qui ont passé la nuit sur place.

Quelques jeunes ont également passé une nuit blanche à bavarder avec les policiers surveillant le barrage.

Excentrique et pas violent

Mais après 24 heures de siège, les habitants du petit village de 1.000 personnes ont hâte que tout rentre dans l'ordre. En général, les gens sont surpris du geste de Fernand Nicole que la plupart d'entre eux surnomment « le Père Noël » en raison de ses longs cheveux et de sa barbe. Cet homme était bien connu comme un excentrique et un solitaire mais pas comme un individu violent. Il faisait ses affaires dans le village sans parler à personne.

Réjean Brochu, le frère de Réal, celui qui a été blessé par le tireur, affirme que « c'était un malcommode mais il n'y avait pas de chicane ouverte » entre lui et la famille de son frère, ni avec un autre habitant d'ailleurs. On notait toutefois qu'il supportait mal les enfants. De plus, ses habitudes religieuses, comme le crucifix qu'il

portait à la poitrine et ses discours sur la Sainte-Vierge attisaient la curiosité.

Fernand Nicole était un solitaire. Il habitait seul la maison de ses parents. Son père est décédé mais

sa mère, remariée, demeure en face de chez lui. Ils n'avaient absolument aucun contact.



Les policiers ont utilisé un robot téléguédé à partir du camion blindé et muni d'un haut-parleur pour tenter d'entrer en contact avec l'individu barricadé, mais en vain.



Un membre du groupe d'intervention de la SQ, près de la maison de Fernand Nicole.

Pas de chance pour l'homonyme du tireur

Fernand Nicol pourra se vanter d'avoir été réveillé au moins une fois dans sa vie par les négociateurs du Groupe tactique d'intervention de la Sûreté du Québec.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

L'homonyme du tireur de St-Philémon a été réveillé par le téléphone à plusieurs reprises durant la nuit du siège et durant l'avant-midi aussi. Le raison: il s'appelle Fernand Nicol et demeure sur la rue Principale. Le tireur demeure sur la même rue et se nomme Fernand Nicole. Dans le feu de l'action, les agents de la SQ ne se sont pas arrêtés à des subtilités telles qu'un « e » de plus ou de moins. « Le téléphone a sonné plusieurs fois cette nuit et ce matin, raconte Fernand Nicol. On me demanda bonjour, ça va bien, tout est correct, et comme je répondais oui, oui ça va, ils raccrochaient sans s'identifier. M. Nicol est effectivement un petit cousin de l'excentrique de St-Philémon mais évidemment il n'a rien à voir avec la fusillade de lundi.

VENTE

PRÉ-SAISON

MANTEAUX D'HIVER

VÊTEMENTS DE SKI

Salopettes, sports d'hiver
marine prix hors saison

39⁹⁵

Norman

VOIR P. 7

Procès pour le meurtre d'un détenu à Donnacona

Péloquin s'est fait enfoncer un bâton effilé dans la gorge

Le 20 mars, au pénitencier à sécurité maximale de Donnacona, le détenu Claude Péloquin est mort par strangulation, un lacet servant à attacher un pantalon de sport enroulé deux fois autour de son cou. Des témoins auraient vu les détenus Robert Peruta et James Lawrence Verner demander à Péloquin de les rejoindre dans une armoire à balais et ils auraient entendu « brasser » à l'intérieur. Quelques minutes plus tard, un autre détenu, Carl Brouillette, serait arrivé et aurait enfoncé le manche cassé, donc effilé, d'une vadrouille dans la gorge de Péloquin.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Ce sont du moins les faits que tentera de prouver le procureur de la Couronne, Me Jacques Casgrain, au procès de Verner, Peruta et Brouillette. Depuis une semaine, les parties discutaient de points de droit mais, hier matin, les 12 femmes du jury avaient été convoquées pour entendre, dans un pre-

mier temps, la preuve que la Couronne tentera d'établir.

Outre les gardiens du pénitencier et les policiers qui ont fait enquête, la Couronne aura trois témoins clés à faire entendre. Il s'agit de trois autres détenus, Alain Warren, Daniel Dionne et Martin Benjamin, qui auraient « donné le score » aux policiers, selon les expressions utilisées dans l'établissement.

Ils doivent venir raconter comment les trois accusés auraient comploté pour commettre le meurtre. L'un d'eux, Warren, se serait fait intimé l'ordre par Brouillette et Peruta d'opérer une diversion en distrayant les gardiens.

C'est ce qu'il aurait fait avec l'aide de Brouillette. Auparavant, les gardiens avaient noté un comportement particulier chez Peruta et Verner qui regardaient avec insistance dans leur direction.

Quand Brouillette s'est amené près du cadavre de Péloquin, il aurait indiqué que ce dernier, un détenu purgeant une peine de cinq ans pour vol qualifié, bougeait encore. C'est pourquoi il lui aurait

asséné le « coup final », a déclaré Me Casgrain, en enfonçant le bout de manche de la vadrouille dans la gorge de Péloquin.

Semelle dans le visage

Durant leur enquête, les policiers de la Sûreté du Québec ont relevé des traces de pas correspondant à la semelle des espadrilles portées par Verner. Qui plus est, la victime avait une semelle similaire à celle-ci « étampée » dans le visage, a assuré le procureur de la Couronne.

D'ailleurs, le premier témoin entendu hier, soit l'agent Pierre Marcotte, technicien en scène de crime à la Sûreté du Québec, a déposé une photographie illustrant cette empreinte. Son contre-interrogatoire par les deux procureurs de la défense, Me Martin Tremblay et Me Jean Asselin, se poursuivra aujourd'hui.

Avant de terminer son exposé, Me Casgrain a quant à lui fait une mise en garde aux jurés, à savoir que les témoins dans cette cause ne seront pas tous des « enfants de chœur », le meurtre étant survenu dans un pénitencier à sécurité maximum. « Je vous demande

de ne pas vous en tenir à ce qu'ils disent, a-t-il dit, mais de bien examiner ce qu'ils ont à dire. »

Le « hasard »

Fait assez exceptionnel que Me Casgrain n'ait pas manqué de souligner également, un jury exclusivement féminin jugera cette cause. « Vous aurez à juger un meurtre commis entre hommes dans un milieu d'hommes. Je ne m'en plains pas, c'est le hasard qui l'a voulu ainsi. »

Avec un sourire en coin à l'intention des procureurs de la défense, il a ajouté : « Le hasard a cependant été un peu aidé par mes confrères... » Ces 12 femmes, a conclu Me Casgrain, se sont montrées plus courageuses pour accomplir leur devoir que « certains candidats jurés masculins ».

Deux des accusés de meurtre prémédité, soit Peruta, âgé de 36 ans, et Brouillette, âgé de 25 ans, proviennent de Montréal. Quant à Verner, âgé de 35 ans, il s'agit d'un Américain unilingue anglophone. D'ailleurs, le procès est traduit mot à mot à son intention par deux interprètes constamment sur place.

Hier à Place Laurier



Le 23 juin dernier, monsieur René Marchand, président de l'Association des marchands de PLACE LAURIER, a procédé au deuxième tirage du fabuleux concours RENEVEZ AVEC NOUS. L'heureuse gagnante, madame Dubéau de Laurier-Station, a ainsi mérité un prix applicable sur l'achat, à PLACE LAURIER, d'articles de quincaillerie d'une valeur de 5 000 \$.

PARTICIPEZ AU CONCOURS

À GAGNER:

Du 31 juillet au 9 septembre 1989, adoucissez les moeurs de votre entourage grâce à notre prix applicable sur l'achat d'un système de son et/ou l'amélioration de votre discothèque. Une valeur de **5 000 \$**

Du 13 avril au 15 novembre 1989, améliorez la qualité et la valeur de votre logis grâce à notre coup de pouce financier d'une valeur de **25 000 \$**

Règlements et coupons de participation chez tous les marchands.



Place LAURIER
immensément constructive!

Enquête sur la mort de Guylaine Girard

Selon un spécialiste, le médecin de l'urgence ne peut être blâmé

Même s'il aurait été préférable que la jeune Guylaine Girard soit gardée à l'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le Dr Baril, qui l'a accueillie à l'urgence ne peut être blâmé pour les gestes qu'il a posés. C'est en substance ce qu'a reconnu en contre-interrogatoire, le Dr Guy Quenneville, témoin-expert à l'enquête du coroner sur la mort de la jeune skieuse, survenue à l'urgence de l'hôpital, le 12 janvier dernier.

C'est également ce qu'a affirmé un autre témoin-expert, le Dr Guy Paiement, chirurgien-orthopédiste de l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, présenté par l'hôpital et les médecins de l'Enfant-Jésus.

Rappelons que Guylaine Girard, âgée de 21 ans, avait dû subir au début de janvier, une intervention chirurgicale à un genou, à la suite d'un accident de ski. Trois jours plus tard, soit dans la nuit du 10 au 11 janvier, elle se présentait à l'urgence en raison d'une vive douleur dans la jambe plâtrée. Après examen médical et l'administration d'un analgésique, elle fut retournée chez elle, avec la recommandation, selon les médecins de l'urgence, de revenir à 9 h le matin, pour un examen plus poussé.

La jeune fille s'est représentée à l'urgence vers 11 h, le 12 janvier, et décédait à 11 h 45 d'une embolie pulmonaire massive. L'enquête du coroner qui vise à déterminer les circonstances de ce décès a tenu ses premières auditions les 6, 7 et 8 juin, ainsi que lundi et mardi de cette semaine, et se poursuivra à compter du 1er novembre prochain.

Soumis au contre-interrogatoire des avocats représentant l'hôpital, les médecins de l'hôpital de l'Enfant-Jésus et la famille de Guylaine Girard, le Dr Quenneville a reconnu que les médecins de l'urgence ne pouvaient faire beaucoup plus que l'examen médical auquel ils ont procédé, étant donné la présence d'un plâtre.

Le témoin expert a également admis que s'il avait été à la place du Dr Baril, et même s'il avait soupçonné la présence d'une thrombo-phlébite dans le genou, il n'aurait pas administré un traitement à l'héparine, un médicament administré pour empêcher la formation de caillots.

Au cours du contre-interrogatoire, le Dr Quenneville a dit estimer que cette patiente représentait de 40 à 70 % de risques de thrombo-phlébite, mais ces chiffres ont été contredits par le Dr Paiement, qui situe plutôt, selon la littérature médicale et selon le type d'intervention qu'elle a subie, à seulement 4 ou 5 %. Il a précisé que les chiffres de 40 à 70 % étaient justes pour des remplacements de hanche chez des patients de 80 ans et plus, mais que ce n'était certainement pas le cas pour des réparations ligamen-

taires du genou chez une jeune patiente.

Quant au retour à l'urgence de la jeune femme, le 12 janvier, le Dr Quenneville a également reconnu qu'à peu près rien ne pouvait être fait pour la sauver, puisque la détresse respiratoire est survenue soudainement moins d'une heure après son arrivée, et que même un traitement fait au moment de son admission aurait eu peu de chances d'agir.

Le Dr Paiement a cité pour sa part des résultats d'études selon lesquelles on ne compterait guère plus qu'un cas de décès par embolie pulmonaire sur 2,000 à 5,000 chirurgies du genou. Il s'est dit d'accord avec l'opinion du Dr Quenneville selon laquelle la patiente aurait dû être gardée à l'hôpital dans la nuit du 10 au 11 janvier, mais soutient que les examens effectués par les médecins de l'urgence étaient tout à fait acceptables.

■ Huile sur l'eau

CHARLESBOURG — Des citoyens de la rue Belleville, dans le secteur Notre-Dame-des-Laurentides à Charlesbourg, étaient inquiets, hier, de voir des taches d'huile sur le ruisseau Valet. Des employés municipaux se sont rendus sur place en fin de matinée pour prélever des échantillons et les faire analyser. Les résultats devraient être connus aujourd'hui.

la bonne habitude

«On a trouvé un remède... pour faire face à certaines dépenses. C'est l'épargne systématique Desjardins*, une bonne habitude qui nous permet d'accumuler les réserves nécessaires pour parer aux dépenses prévues et imprévues.»

* Disponible dans les caisses Desjardins participantes.

L'épargne systématique Desjardins, c'est bien simple. Il vous suffit de déterminer le montant requis, de fixer la fréquence et la durée de vos versements. Alors, quand les dépenses se présentent, pas de panique: vous n'avez qu'à retirer ce qu'il faut dans votre réserve, soit au comptoir de la caisse ou au guichet automatique.

Ça fonctionne tout seul

Votre caisse Desjardins effectue automatiquement, à la fréquence que vous avez déterminée et sans aucuns frais, un virement de votre compte d'épargne avec opérations à votre compte d'épargne stable à intérêt quotidien. Dans ce compte, les intérêts sont calculés sur le solde minimal quotidien et y sont versés chaque mois.

C'est vous qui décidez du «quand» et du «combien»

- Aucun montant minimum ou maximum.
- Versements hebdomadaires, bimensuels ou mensuels.
- Durée illimitée.
- Possibilité de mettre fin aux versements en tout temps.

Voilà enfin un outil d'épargne pour aller au-devant des dépenses: taxes, assurances, cadeaux, vacances et imprévus!

L'épargne systématique Desjardins, la bonne habitude d'épargner pour éliminer les maux de tête budgétaires.

L'épargne c'est la liberté



La Caisse populaire Desjardins

Épargne systématique
Desjardins

CUQ: selon des analyses les cendres de l'incinérateur ne sont plus dangereuses

Le président de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), M. Michel Rivard, n'était pas peu fier hier d'annoncer que les cendres de l'incinérateur rencontrent, et très largement, les normes du ministère de l'Environnement du Québec (MENVQ).

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

M. Rivard se basait sur un rapport de M. Benoît Delisle, directeur de l'ingénierie par interim, qui a fait la demande des résultats d'analyses effectuées sur les cendres de la CUQ en janvier 1986 et en novembre 1988.

Malgré que l'on trouve dans les cendres des quantités relativement élevées de certains métaux (cuivre, plomb, zinc) les analyses démontrent une très grande stabilité des mâchefers car les concentrations de ces mêmes métaux sont infimes dans la partie liquide des mâchefers (le lixiviat).

Quant aux dioxines et furanes (ces mots que les Québécois ont appris par coeur lors de l'accident de Saint-Basile-le-Grand), on a relevé des taux de l'ordre de 30

partie par milliard alors que la norme actuelle relative aux déchets dangereux fixe le seuil à 2,5 partie par million, soit 2,500 partie par milliard. De plus, aucun chloro-dioxine et aucun chloro-furane n'a été détecté dans le lixiviat des cendres.

Par ailleurs, l'analyse plus détaillée des échantillons de cendres, de dire M. Delisle, permet de conclure que dans trois échantillons sur six il n'a été détecté aucun des 21 principaux dérivés toxiques. Dans les autres cas, certains éléments étaient présents en quantité très infimes, de nombreuses fois sous les normes.

Donc les mâchefers peuvent être disposés dans un terrain d'enfouissement sanitaire conformément aux prescriptions du MENVQ.

VIQ. « Autrement dit, selon ces analyses, les cendres et mâchefers ne sont pas des déchets dangereux » en vertu du règlement du MENVQ.

Lac-à-l'Épaulé
Pour discuter de plusieurs

questions relatives à la protection de l'environnement, comme la recherche d'autres terrains d'enfouissement sanitaire, le recyclage de certains déchets, les membres de la CUQ se réuniront le 15 août, à huis clos, dans un endroit qui n'est pas déterminé.

■ Le 1er janvier 1989 c'est passé

La Communauté urbaine de Québec (CUQ) a adopté, hier, une résolution pour rappeler au gouvernement du Québec que c'est le 1er janvier 1989 qu'il devait avoir trouvé une solution au transfert des parcs industriels aux municipalités de Saint-Augustin et Beauport. C'est à l'occasion de la vente, par la CUQ, d'un terrain dans le parc industriel métropolitain de Québec, à Saint-Augustin, au prix de \$6.46 le mètre carré, que la résolution a été adoptée. C'est que le maire de Québec, M. Jean Pelletier, trouve que c'est un prix très bas pour un terrain avec services. De tels prix empêchent toute concurrence des municipalités. Une telle vente à Lafarge Canada Inc. c'est avantager des gens au détriment de tout le marché. Le prix de vente est toutefois supérieur à l'évaluation.

■ Ah ! Ce kiosque touristique

On pensait l'histoire du kiosque touristique de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) terminée. Mais non. La question du terrain et du déménagement est réglée. Mais à l'hôtel de ville de Sainte-Foy on aurait demandé à la CUQ de refaire un revêtement extérieur au kiosque pour qu'il se marie avec son nouvel environnement. Le président de la CUQ, M. Michel Rivard, trouve que c'est assez. Aussi il a dit « à Sainte-Foy d'aller se faire f... » Qui plus est, on aurait voulu exiger de la CUQ qu'elle réserve les services d'un architecte paysagiste pour un terrain grand comme la main, semble-t-il. « Quelqu'un veut nous niaiser au service d'urbanisme. »



Alain

BOUCHARD

L'incontournable Zook

Quand j'ai demandé à ma voisine d'escalier —celui de la devanture du Palais Montcalm— si c'était un genre de musique ou si c'était le nom du groupe de musiciens, elle eut un éclat de rire. Faut dire que c'était une Anglaise et que c'est peut-être de mon anglais dont elle riait, autant que de ma question...

Le grand monsieur de l'île Saint-Vincent, lui, a ri aussi. Mais me l'a donnée, la réponse : c'est le nom du trio de musiciens, qu'il m'a dit. S'il a ri également, c'est qu'il avait déjà compris depuis un bon bout de temps ce que j'ai fini par comprendre moi aussi : tout ça est un peu la même chose ; et la question, tout compte fait, n'a pas beaucoup d'importance.

Le Zook, mardi soir, Carré d'Youville. Moiteur, farmiente, indolence... Québec vient de plonger dans son *incontournable* légèreté de l'été, ce plongeon annuel dont le monde arrive mal à démêler les contours ; mais dont il se fiche, de toute façon. Tout ça est une grande fête continue où on... zooke, tiens. Voilà, j'ai trouvé une définition.

Le Zook, c'est dans les *Nuits Bleues* de jazz. Mais le jazz, comme me disait le grand monsieur de l'île Saint-Vincent, ce n'est pas une chose qui s'exprime et qui se cerne nécessairement facilement. L'essentiel serait de glisser dedans, si j'ai bien pigé la leçon. Ou même en dessous, si vous êtes trop parti (lire *gèle* si ça vous tente ; et plutôt à la bière qu'autre chose, c'est ce qui marche actuellement)...

Vous avez vu ? Je l'ai glissé, le mot. Le mot à la mode : *incontournable*. Incontournable ceci, incontournable cela... Alors, après l'*insoutenable* légèreté de l'été 88, voici l'*incontournable* légèreté de l'été 89. Et j'aurais même une mascotte à proposer, mais il faudrait d'abord qu'elle me promette de ne pas porter plainte au *Conseil de presse*, si jamais j'en parlais dans la gazette. (Bonjour en passant à madame L'Anglais ; j'espère que vous passez un bel été.)

Ce n'est pas gros, l'île Saint-Vincent. Un tout petit point sur la carte, dans les Antilles anglaises. Le monsieur est donc un Antillais anglophone, mais qui parle mieux le français que je parle l'anglais. Et un monsieur noir, précisément la raison pour laquelle je suis allé vers lui... Je voulais me faire expliquer la musique. J'avais l'impression que ce pouvait être une imitation ou une sorte de dérivé de la musique africaine. Le monsieur noir était tout près. Je me suis dit : il est peut-être africain. Voilà, on est cul-cul ou on l'est pas.

« Ce serait plutôt un dérivé de musique espagnole », que m'a expliqué le monsieur noir qui n'était pas africain à propos de la musique entraînante qui n'était pas africaine. « Vous voyez, cette pièce-là, par exemple, ça s'approche du calypso ».

C'était plein de monde qui dansait sur la grande dale du Carré d'Youville, sur le presque calypso. On n'a pas encore patiné sur cette patinoire-là. Mais bon Dieu qu'on y aura dansé !

Ah oui ! Le Zook, c'est aussi des paroles. Sans queue ni tête comme le reste. Par exemple, si on veut dire : *grand-maman est en train de sauter à la corde dans le jardin*, on dira : *gan maman y suta la cordan gnin gnin*. Où est le jardin ? *Gnin, gnin, gnin, gnin, gninininin...*

Et le jazz, hein ?

Tout est prétexte à jazz, si j'ai pas trop manqué le party. Le jazz serait plus un état d'esprit qu'une sorte de musique. Voilà ce qu'on pense et ce qu'on écrit quand on n'y connaît rien en la matière. Exactement ce qu'il faut faire pour aimer les *Nuits Bleues*, m'a justement dit la *pie-are* (on dit un *pi-ar*, une *pi-are*) Hélène Turcotte elle-même, hier matin au téléphone.

Et c'était plein de monde qui dansait, donc. Plein de monde de tous les âges et de tous... les styles, on peut bien le dire. Une *incontournable* sauterie, quoi.

— Et les danseurs amateurs, vous les trouvez comment ? que j'ai demandé au monsieur antillais.

« Vous savez, chaque culture a sa façon de danser ».

Alors, zookez ! zookez ! il en restera quelque chose. Et ne soyez pas gêné. Il en restera même de la culture...

La trouvaille de l'été

Vous aimez les cerfs-volants ? Vous avez déjà observé les multiples cerfs-volants des Plaines ?

Eh bien, au bout de la corde de l'un de ces cerfs-volants, il y avait peut-être, un de ces jours, le jeune Ian Demers lui-même. Je dis jeune, il doit avoir 13, 14 ans pour être plus précis. Mais ce n'est pas ça le *punch*.

Le *punch*, c'est ce qu'il y a au bout de la corde de son cerf-volant.

Moi aussi, comme vous peut-être, j'ai déjà été écoeuré de tourner et de tourner mon bout de bois ou ma roulette de plastique une éternité pour redescendre mon oiseau que le vent avait transporté quelques centaines de pieds dans le ciel. Moi comme vous peut-être, je me disais qu'il devait bien y avoir quelque chose de plus ingénieux pour ramener l'oiseau. Ian Demers a trouvé : un moulinet à pêche.

Tout simplement.

Comme les meilleures idées, il s'agissait seulement d'y penser. Bon, ce n'est pas vraiment Ian qui a trouvé, c'est son père, le fils me l'a dit. Disons que c'est Ian qui diffuse la trouvaille... quand un journaliste s'adonne à passer dans son coin.

Le manche de la canne à pêche avec le moulinet fixé dessus, ou simplement le moulinet sur une baguette quelconque et voilà ! Ça roule, ça, monsieur, c'est incroyable.

Disons que c'est ma trouvaille de l'été à moi et que j'en fais le point de départ d'un petit concours : *La trouvaille de l'été*, en plein ça.

Vous me faites parvenir l'idée de votre trouvaille à : *Le Soleil*, a/s Alain Bouchard, 390 Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. J'en fais part dans la gazette si votre idée dépasse pour la peine. Et un grand gagnant sera désigné à la fin de juillet, juste avant que j'aille à mon tour me plonger dans l'*incontournable* légèreté de l'été pour deux ou trois semaines.

Si je limite le concours à juillet, c'est que l'été sera pas mal avancé à la fin de ce mois-là et que, de toutes façons, le monde commencera déjà à chercher des trouvailles... d'automne. Vous savez comment on est pressé en Amérique !

Les critères ? Votre bon sens...

NOUS AVONS DE TOUT DANS L'AMEUBLEMENT DE BUREAU USAGÉ OU NEUF

Marchandise provenant du Mouvement Desjardins

GILBERT BOLDUC
8-C, route Trans-Canada
Lévis G6V 4Z2
bur.: 837-9811 / rés.: 837-9840

RTE TRANS-CANADA
ANCIEN SYNDICAT DU BOUJOU
TAPIS SIMON
AMEUBLEMENT TANGUY
RTE KENNEDY
8-C

PLACE DE LA FRAÎCHEUR

7 JOURS SUR 7

Le marché de la Place DE SAINTE-FOY

Venez profiter de la fraîcheur de nos produits:
FLEURS, FRUITS, LÉGUMES, POISSONS, PAIN ET PATISSERIE
et courez la chance de gagner un robot culinaire compact (unité de service), courtoisie du marché de la Place. L'association des Jardiniers maraichers Black & Decker et Clément Monfette Service Inc.

ICI
route de l'Église
L'association des Jardiniers maraichers
654-4394

40% - 50%
sur la marchandise sélectionnée
Dans toutes les boutiques Clément
(les uniformes scolaires sont exclus de cette vente)

Vente sous la tente
Lévis
Place Carnaval (seulement)
Nouveaux lots de spéciaux Dernière semaine

clément
carte verte 15405

POISSONNERIE QUAI-BEC POISSONNERIE

FILETS DE TRUITE fraîche 739\$ lb	DARNES DE SAUMON DE L'ATLANTIQUE frais 729\$ lb
LA SAISON DU HOMARD BAT SON PLEIN !	
SAUMON FUMÉ tranché 1799\$ lb	CREVETTES COCKTAIL cuites, sans carapace 1495\$ lb

FAUBOURG LAUDANCE SAINT-FOY RUE DU CAMPANILE 7 jours/semaine 653-6097	HALLS FLEUR DE LYS 245, SOUMANDE 7 jours/semaine 527-4634	574, BOUL. ROCHETTE BEAUPORT 663-1733
--	---	--

100\$

DE RABAIS SUR COMPLETS
de marques réputées.

20% sur la mercerie de saison

SPÉCIAL! LOT D'HABITS 1/2 PRIX
de marques réputées réduits à

RETOUCHES SANS FRAIS

BOUTIQUE MASCULINE

3195, chemin Ste-Foy, Ste-Foy - 656 9508
Centre d'achats de la Colline

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos corvées de rénovation.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ICI ET LÀ-BAS

La Révolution française a laissé sa trace sur la colonie canadienne

La Révolution française a été, en Occident, l'événement le plus marquant depuis la naissance de Jésus-Christ. Dès 1789, les contemporains l'ont considérée comme telle.

par LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

C'est ce que dit et écrit en substance l'historien Claude Galarneau, une sommité en la matière, qui ajoute: « Que l'on soit fervent admirateur ou contempteur irréductible de la Révolution ne change en rien son importance. »

Pendant que le peuple de France changeait la face du monde, dans l'euphorie de la liberté nouvelle d'abord et dans le sang de la Terreur ensuite, que se passait-il chez nous, dans la colonie de sa gracieuse majesté le roi George III et ancienne Neuve France? Que pensaient les Canadiens de 1789 du grand chambardement dans la mère patrie?

En cette année du Bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la relecture d'événements qui ont subi la patine du

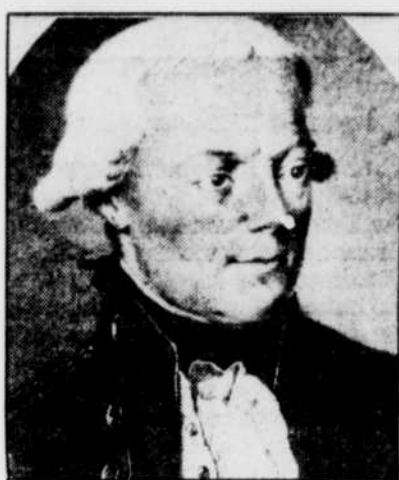
temps et l'interprétation des historiens comme des maîtres à penser prend une saveur toute particulière.

La période révolutionnaire française, de 1789 à 1799, de la prise de la Bastille à Napoléon, a eu une influence directe sur la naissance du Canada que nous connaissons aujourd'hui. Les historiens en conviennent: jamais le peuple canadien n'a eu autant d'occasions de changer le cours de son histoire que durant cette fin du 18^e siècle.



Une année de famine

Nous sommes donc en 1789. Les Canadiens qui ont plus de 30 ans se souviennent comme si c'était hier de la défaite des plaines



Guy Carleton (Lord Dorchester), gouverneur général du Canada de 1768 à 1778 et de 1786 à 1796. Il fit adapter l'Acte de Québec.

d'Abraham (1759). Les « Treize Colonies » américaines sont officiellement indépendantes de la couronne britannique depuis 1783. Par le traité de Paris, en 1763, la France brade le territoire de la Nouvelle-France au grand dam des Canadiens d'origine française qui se sentent tout marris de devenir des sujets britanniques.

Même si les Canadiens des villes suivent avec une grande curiosité les nouvelles sensationnelles qui leur parviennent de France par l'intermédiaire des trois gazettes du temps (la « Gazette de Québec », le « Québec Herald » et la « Gazette de Montréal »), le peuple a d'autres « chats à fouetter ». Les récoltes des années 1788 et 1789 ont été catastrophiques et l'hiver a connu des froids records. Les paysans et même les citadins comparent ces années à la grande famine de 1757 alors que les autorités militaires françaises avaient menacé de prison ceux qui refusaient de manger la chair du « meilleur ami de l'homme ».

Au moment où éclate la Révolution française, la population totale du Québec est d'environ 195.000 habitants, selon l'historien Jacques Lacourcière. La ville de Montréal en compte 18.000 et celle de Québec, 14.000.

Les francophones forment encore une très large majorité de la population. Les anglophones viennent cependant de connaître un apport important avec l'arrivée de loyalistes américains. On évalue à entre 7.000 et 9.000 le nombre de sujets des 13 colonies qui, pour demeurer fidèles au roi d'Angleterre, ont émigré dans la province de Québec.

La Constitution de 1791

La grande question qui agite les esprits les plus libéraux est la modification de la constitution de 1774 (l'Acte de Québec) et l'établissement d'une chambre d'assemblée (parlement) élue.

L'Acte de Québec avait agrandi

spectaculairement le territoire de la « Province of Quebec »; cette constitution avait reconnu les lois civiles françaises, avait maintenu les lois criminelles anglaises et reconnu le régime seigneurial.

Lord Dorchester, le gouverneur de la colonie, avait un gros problème sur les bras: tant les loyalistes émigrés que les bourgeois francophones éclairés réclamaient à cor et à cri de participer au gouvernement du Dominion. Le clergé se tenait prudemment coi sur la question mais les gentils-hommes (seigneurs) canadiens étaient farouchement opposés à tout changement et les habitants (illettrés dans leur ensemble) ne voulaient pas entendre parler d'un nouveau système de taxation.

Et puis, voilà que le peuple venait de prendre le pouvoir en France, s'était donné une Assemblée nationale (17 juin), avait aboli les privilèges (4 août), avait voté la liberté de la presse et la liberté religieuse (24 août) et avait déclaré solennellement tous les hommes libres et égaux entre eux (26 août).

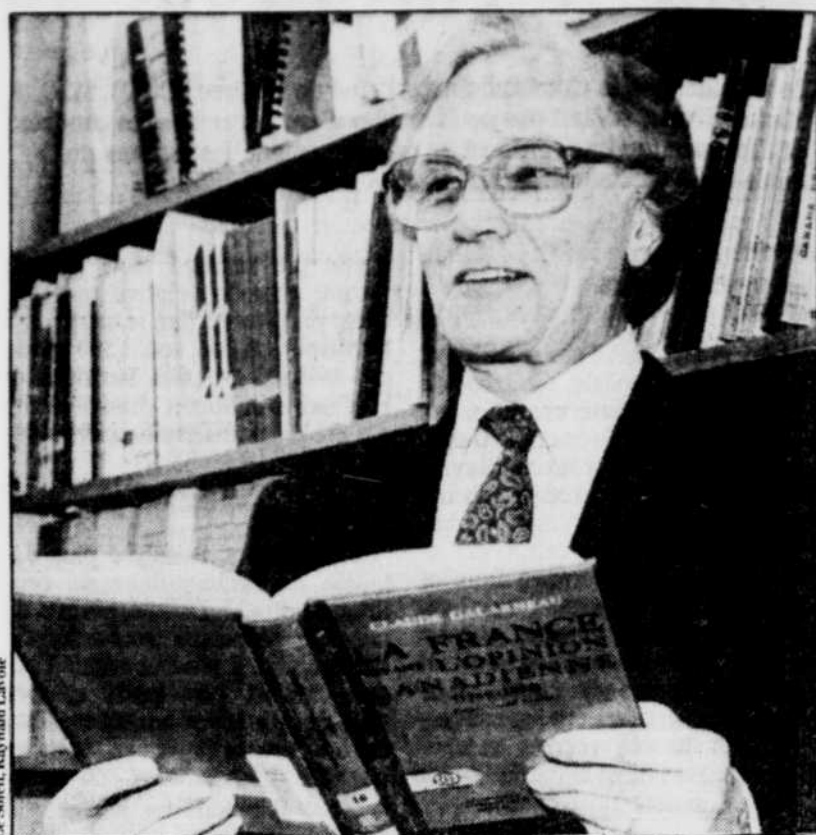
L'historien Pierre Tousignant s'inscrit en faux contre l'interprétation suivante mais les autres, Claude Galarneau en tête, croient dur comme fer que la nouvelle constitution qui sera finalement accordée par Londres en 1791 l'a été surtout par crainte que les Canadiens ne profitent de la Révolution française pour suivre l'exemple des Américains.

Deux Canadas

L'Acte constitutionnel, qui reçoit la sanction royale le 10 juin 1791, divise la province de Québec en deux parties qui prendront les noms de Haut-Canada et de Bas-Canada.

Deux mois plus tard, la frontière entre les deux parties du Canada sera fixée à l'extrémité ouest de la seigneurie de Vaudreuil. La nouvelle loi établit une chambre d'assemblée dont les 50 membres (pour les 21 circonscriptions électorales que compte le Bas-Canada) seront élus à la majorité des voix des personnes qualifiées pour voter, sans distinction de sexe. Les Canadiens votent pour la première fois au cours de l'été 1792.

L'historien Jacques Lacourcière raconte que des banquets sont organisés à Québec notamment pour fêter l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution. Le 26 décembre 1791, les citoyens de la haute-ville de Québec lèvent 23 fois leur verre, ne soulignant que la Révolution de 1688 en Angleterre. Les citoyens de la basse-ville cependant portent 36 toasts, le 24^e saluant la liberté de conscience, le 25^e, l'abolition du régime féodal et le 36^e souhaitant « des jours d'aisance et des nuits



L'historien Claude Galarneau, sommité en la matière.

de plaisir sous la nouvelle Constitution ».

Selon l'historien Jean-Claude Delagrave, la Société des Patriotes de Montréal en aurait profité pour réclamer la liberté de la presse ainsi que l'abolition du régime seigneurial et des des lois brimant la liberté individuelle.

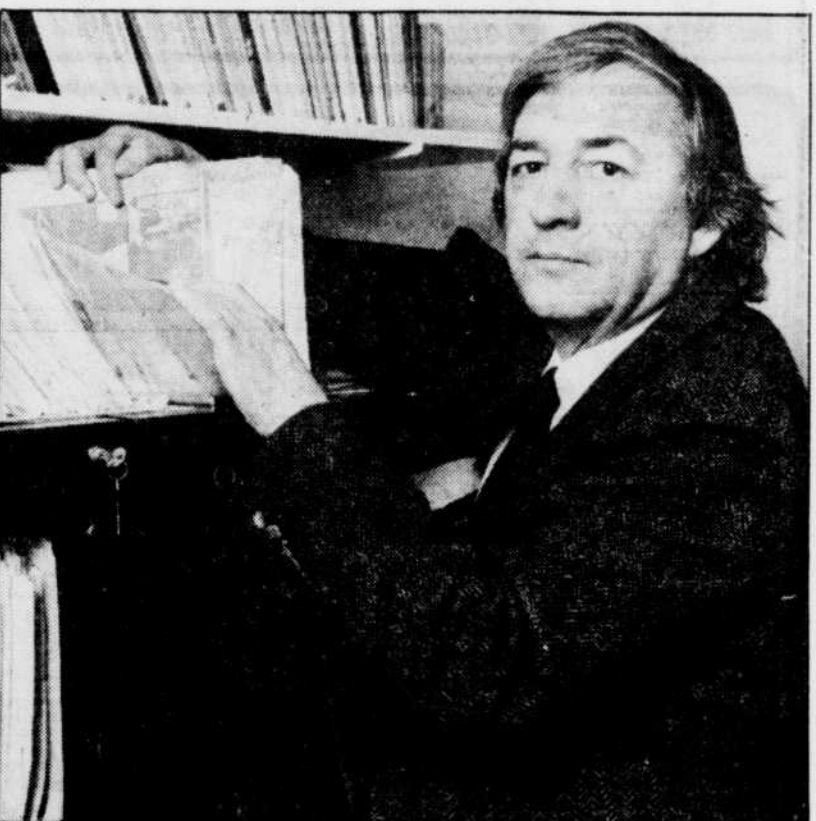
Henri Mézière, un jeune Mont réalais qui ne cache pas sa sympathie pour les philosophes comme Voltaire et Rousseau et qui se rendra en France pour participer à la Révolution écrit un mémoire adressé au citoyen Dalbarde, ministre de la Marine française, et

datée du 15 nivôse (15 janvier), au 2 de la République française.

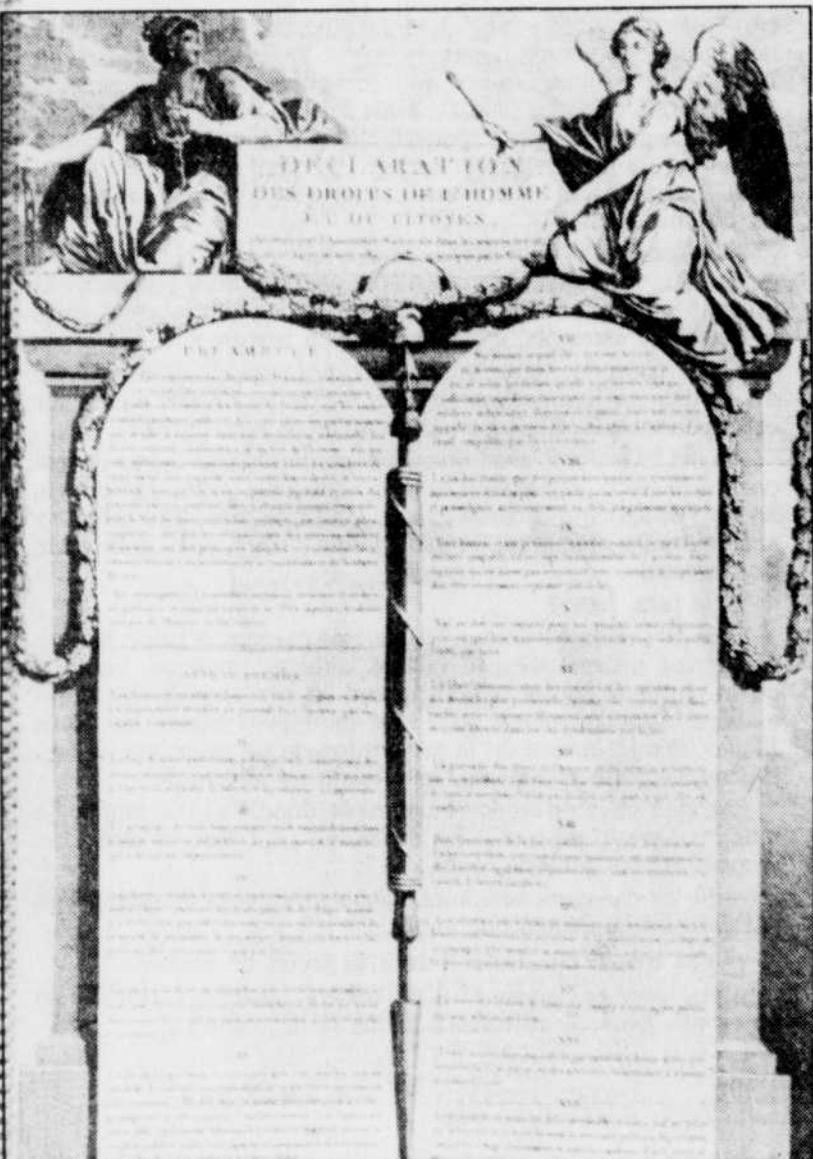
Il écrit: « La Révolution française fut connue en Canada, et les douceurs qu'elle promettait firent apercevoir plus amèrement aux Canadiens leur séparation de ce grand Etat... Bientôt, les Canadiens se levèrent ensemble pour demander une réforme. Après bien des contestations, l'Angleterre leur donna une forme de gouvernement calquée à peu de chose près sur le sien propre. Ainsi le Canada dut à la France, en 1791, une petite amélioration de son sort. »

Sources principales: Claude Galarneau (« La France devant l'opinion canadienne 1760-1815 »); Jean-Paul de Lagrave (« Fleury Mesplet 1734-1794 »); Jacques Lacourcière et Pierre Lambert (série « La Révolution française à la mode de chez nous »-Radio-Canada; revue « France-Québec » vol. 14, no 1.

(Mercredi prochain: Louis XVI n'est pas mort, il se cache au Canada.)



L'historien Jacques Galarneau, sommité en la matière.



Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, décrétée par l'Assemblée nationale en août 1789.

★ LA BAIE ★

LES JEUDIS
ÉCONOMIQUES
RÔTI DE BOEUF

399

Un bon repas à prix excellent!
Disponible tous les jeudis dès
16 h 30 aux restaurants
libres-services de la Baie.
Dans certains magasins.

la Baie

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE



3 DERNIERS
JOURS

20% à
50%
sur la plupart
des meubles
en magasin

Disponibles en pin,
érable et chêne

Meubles faits à la main
de qualité supérieure

* COMMODE 3 TIROIRS
telle qu'illustrée, 43" x
34" x 19" en pin
1 175\$ pour 875\$

* ARMOIRE 2 PORTES
cintrees a caisson,
72" x 42" x 17" en pin
1 630\$ pour 1 175\$

* LIT CLAIR DE LUNE
54 po en pin
630\$ pour 489\$

* ARMOIRE 2 PORTES
pointes diamant en
pin, 72" x 42" x 17"
1 759\$ pour 1 295\$

De plus, rabais appréciables sur les meubles en commande.

Venez voir notre collection complète de meubles traditionnels
québécois pour toute la maison. Disponibles en pin, érable et chêne.

collection

Nouvelle France

DÉCOR·BOIS inc.

75, côte du Passage
Lévis (Québec)
837-6185

• Plan mise de côté

Un Choix Sûr!



EAU
PURE

Le plus grand
choix de
refroidisseurs
d'eau à Québec.
Venez voir nos
10 modèles en
magasin.
Achat:
financement sur
place.

Vaporel

90 litres d'eau
gratuits à l'achat
d'un refroidisseur.

340 C Seigneuriale
Halte des Seigneurs, Beauport

661-0306

Le dossier de l'eau potable n'attire que 40 personnes à Sillery

Moins d'une quarantaine de citoyens ont assisté hier, à l'Hôtel de ville de Sillery, à une assemblée d'information visant à éclaircir les conclusions de l'étude du Département de santé communautaire (D.S.C.) du CHUL sur le dossier de l'eau potable.

par LISE-MARIE GRAVEL
LE SOLEIL

Selon Simon Wilson, président du Comité de citoyens pour la qualité de l'eau à Sillery, cette faible assistance démontre que le dossier de l'eau potable ne soulève plus les passions comme cela a été le cas au plus fort du débat. « Pour la majorité des gens de Sillery, le problème est réglé. Tant que le Comité de citoyens ne relancera pas de cri d'alarme, ils ne s'impliqueront pas davantage », a indiqué monsieur Wilson.

Rappelons que le comité a endossé les conclusions du D.S.C. qui privilégie le lac Saint-Charles comme source d'approvisionnement en eau potable et que le maire Margaret Delisle a elle aussi manifesté son intention de se tourner vers Québec au détriment du fleuve Saint-Laurent. Mais le comité continue toutefois d'exiger un référendum sur la question car il n'y a pas eu d'engagement formel de la part des conseillers et du maire que la solution du lac Saint-Charles serait retenue. Plusieurs citoyens s'opposent aussi au rac-

cordement avec le réseau de Québec.

L'assemblée d'information n'avait pas provoqué de confrontation entre les différents opposants au moment d'écrire ces lignes. Le maire Delisle avait pris soin de recourir aux services d'un modérateur neutre, en l'occurrence le journaliste Laurent Laplante, « afin de dépolitiser le débat » et empêcher que cela ne dégénère en assemblée de consultation.

Les médecins Pierre Lajoie et Patrick Levallois et le biologiste Denis Gauvin ont expliqué aux citoyens les conclusions de leur étude et les démarches qu'ils ont entreprises pour y arriver.

Précisons enfin que trois conclusions se dégagent de ce rapport présenté en mai dernier. La première décrivait que les deux sources d'eau brute sont acceptables au point de vue de la santé publique ; la seconde, que le problème le plus important était relié aux procédés de traitement et la dernière, qu'en ayant le choix, la ville devait privilégier la source d'eau brute de meilleure qualité donc celle du lac Saint-Charles.

Lévis congédie le policier Denis Côté

LÉVIS - Comme le recommandait le directeur du service de protection publique, M. François Magier, le conseil municipal de Lévis a congédié, hier soir, l'agent Denis Côté.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

À l'emploi de Lévis depuis trois ans, le policier Côté était suspendu, sans salaire, depuis le 12 janvier au moment où il était formellement accusé d'avoir battu son ex-épouse alors qu'il était en devoir.

En mars, il reconnaissait sa culpabilité à des accusations de voies de faits avec lésions. Le 12 mai, Denis Côté bénéficiait d'une absolution conditionnelle du tri-

bunal au grand dam des groupes de femmes luttant contre la violence conjugale.

« Le geste de Denis Côté porte atteinte à l'intégrité des policiers de la ville de Lévis. La confiance de la population envers son corps de police est en cause », a expliqué le maire Vincent Chagnon. La décision de congédier le policier Côté a fait l'unanimité auprès des édiles.

Grief

Helène Bernier, de la Jonction pour Elle, une maison d'héberge-

ment à Lévis pour les femmes victimes de violence, se réjouissait de la décision du conseil municipal. « Vous venez de rétablir la crédibilité des policiers comme des intervenants de première ligne pour enrayer la violence conjugale », a-t-elle déclaré aux élus.

Le syndicat des policiers-pompiers entend déposer un grief pour vérifier auprès d'un arbitre si la décision de la ville est justifiée et si la procédure de congédiement a été respectée.

Pour le président du syndicat,

M. Denis Blouin, le recours au grief ne signifie pas que les policiers-pompiers veulent à tout prix sauver le job de l'un des leurs, mais plutôt de s'assurer que les procédures ont été suivies à la lettre.

Concernant toutes les tuiles qui tombent sur la tête des policiers de Lévis par les temps qui courent (vol à l'étalage, affaire de moeurs, brutalité), MM. Chagnon et Blouin reconnaissent que l'établissement d'un programme d'aide aux policiers s'impose.

■ Signature de registres

SAINTE-FOY — L'Association des propriétaires de la plage Jacques-Cartier, à Sainte-Foy, opposés à la décision du conseil municipal de les expulser ont fait savoir hier qu'ils iraient signer les registres municipaux aujourd'hui et demain pour forcer la tenue d'un référendum sur cette question d'expulsion liée à l'aménagement de la plage. L'association invite aussi les autres citoyens à faire la même démarche parce que le projet d'aménager les berges à des fins de loisirs, bien que louable à leur avis, n'est pas assez précis quant aux coûts que devront supporter l'ensemble des contribuables.

■ Bureaux fermés

SAINT-FOY — Les bureaux municipaux de la ville de Sainte-Foy seront fermés le vendredi 30 juin en raison du congé de la fête du Canada. Cependant les services d'urgence seront en fonction.

Première
entrevue gratuite
et prix spéciaux

CLINIQUE POIDS-SANTÉ DE LA CITÉ

- Programmes d'amaigrissement pour tous basés sur le guide alimentaire canadien, sans médicaments ni produits spécifiques.
- Régime réduisant le taux de cholestérol et de triglycérides dans le sang.
- Programmes spéciaux destinés aux femmes enceintes et aux personnes souffrant d'hypertension artérielle.
- Un suivi attentif et adapté selon votre disponibilité. Votre motivation est notre objectif constant.

Heures d'ouverture: 8h à 18h30

APPELEZ-NOUS OU PASSEZ NOUS VOIR AUJOURD'HUI
657-2040

Place de la Cité, Sainte-Foy, niveau B-2

SOLDE
PRINTEMPS-ÉTÉ EN COURS

40% À 50% SUR TOUTE LA MARCHANDISE DE SAISON

Visa
MasterCard
American Express

BAM.BIN
Les plus jolis vêtements pour enfants de la naissance à 20 ans

place XXXXX
des quatre bourgeois
658 2218

BOUTIQUES
Town and Country
et
"PETITES"
par Town and Country

SUR TOUS NOS VÊTEMENTS
PRINTEMPS-ÉTÉ
MAINTENANT

60% de rabais
du prix
régulier

jusqu'à

Grandeurs régulières et petites

VENTE

**PRÉ-SAISON
MANTEAUX D'HIVER
ENSEMBLES DE NEIGE**

**FAITES VOTRE CHOIX MAINTENANT
NE PAYEZ QU'EN AUTOMNE**

VOICI QUELQUES EXEMPLES:

MANTEAUX

Manteaux de duvet
Rég. jusqu'à 220 \$ **139⁹⁵**

Manteaux de drap
Rég. jusqu'à 345 \$ **189⁹⁵**

SKI

Ensembles de ski
Des rabais de 45%
Rég. jusqu'à 185 \$ **99⁹⁵**

Deux-pièces de ski
Prix hors saison **69⁹⁵**

Norman

PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS UNIQUEMENT

Doyenne des dames du foyer Sacré-Coeur de Saint-Siméon

Adéla Imbault, 91 ans, participe à une exposition à Washington

LA MALBAIE — « Jamais je n'aurais pensé que ça puisse m'arriver. Je confectionnais des tapis pour m'amuser et maintenant on me demande de participer à une exposition internationale ».

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

À 91 ans bien sonnées, Mme Adéla

Imbault, de Saint-Siméon dans Charlevoix, a appris à prendre la vie comme elle vient. Encore pleine de vitalité, elle s'apprête à

vivre une expérience unique en répondant à l'invitation du Smithsonian Institution pour participer en tant qu'exposante au Festival of American Folklife.

« J'ai tout fait pour pas y aller mais à un moment donné j'ai dit oui et je n'ai qu'une parole », raconte l'octogénaire, la doyenne chez les dames du foyer Sacré-Coeur de Saint-Siméon.

L'événement se déroule jusqu'au 4 juillet à Washington sur une place aménagée à l'ombre du Washington Monument. Il regroupe une soixantaine d'exposants dans différentes disciplines du côté francophone. On y retrouve des gens de la France, du Québec et des États américains où il y a des francophones.

Adéla Imbault n'a absolument aucune idée de ce qui a pu attirer l'attention des organisateurs sur son artisanat. « J'ai bien vendu des pièces à des étrangers (américains) mais je ne sais pas par l'entremise duquel on m'a contacté », jure-t-elle.

Mme Imbault fabrique des tapis au crochet depuis l'âge de 16 ans. « Pour me désennuyer l'hiver », glisse-t-elle. Elle a appris cet art par elle-même et par la suite elle a pris quelques cours. Ses tapis représentent des scènes de la vie quotidienne et des paysages de Charlevoix. « Au début on faisait ça pour mettre à terre. Ce n'est qu'à partir des années 40 que des étrangers m'ont payée pour en avoir ».

L'artisan a un petit côté espion qui fait rapidement oublier ses 91 ans. « Je n'ai jamais été plus



Jusqu'à Maintenant, Madame Imbault n'a pas été plus loin que Québec et Montréal.

loin que Québec ou Montréal. Si j'aime Washington, peut-être que je vais y retourner avant de mourir », lance-t-elle. Elle sera accompagnée de sa petite fille lors du voyage et elle a mis comme condition que le Smithsonian défraye également tous ses frais. « Je leur ai dit que c'est eux qui avaient besoin de nous et qu'ils devaient se comporter en conséquence. Je ne leur ai pas donné de chance », rappelle-t-elle en riant.

Quant à savoir ce que ça fait d'être demandée pour représenter le Québec à une exposition internationale elle répond : « c'est un honneur pour moi, le foyer et la paroisse ». La municipalité lui a incidemment remis un chèque pour défrayer une partie de ses frais de séjour.

Aubaines mode pour la famille entière

RÉDUCTIONS

D'ÉTÉ CHEZ EATON

Voici l'occasion par excellence de l'été pour vous procurer toute une gamme de vêtements en vogue cette saison!

MODE
POUR DAMES

30% DE
RABAIS

Tenues sport

Choix attrayant de pantalons, shorts, chemises et hauts pour l'été.

25% à 50% DE
RABAIS

Chaussures, accessoires, bijoux et lingerie.

Plus
25% à 50% DE
RABAIS

Vêtements pour hommes

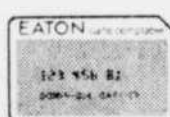
Excellente variété de complets, de vestes sport, de pantalons, de chemises et de chaussures.

25% à 50% DE
RABAIS

Vêtements d'extérieur et de jeux pour les tout-petits.

Ne manquez pas ces réductions estivales!

Achats en personne seulement.



Credit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées.

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

Les 15 feux de forêt de la Côte-Nord maîtrisés

Quinze feux de forêt sévissaient sur la Côte-Nord hier mais ils étaient tous considérés comme contrôlés.

« Il s'agit d'incendies de petites superficies; une centaine d'hommes et des avions-citernes y

sont assignés », a précisé un porte-parole de la Société de conservation de la Côte-Nord.

Deux de ces feux sont localisés dans la région de Forestville, deux dans le secteur de Baie-Comeau et 11 au nord de Sept-Îles.

Ces 11 incendies forestiers, dus au passage de la foudre en début de semaine, sévissent près du Grand-lac-des-Rapides à une soixantaine de kilomètres au nord-est de Sept-Îles.

L'indice d'incendiosité demeure extrême; les feux à ciel ouvert sont toujours interdits, a prévenu le porte-parole de la Société de conservation.

À VENDRE

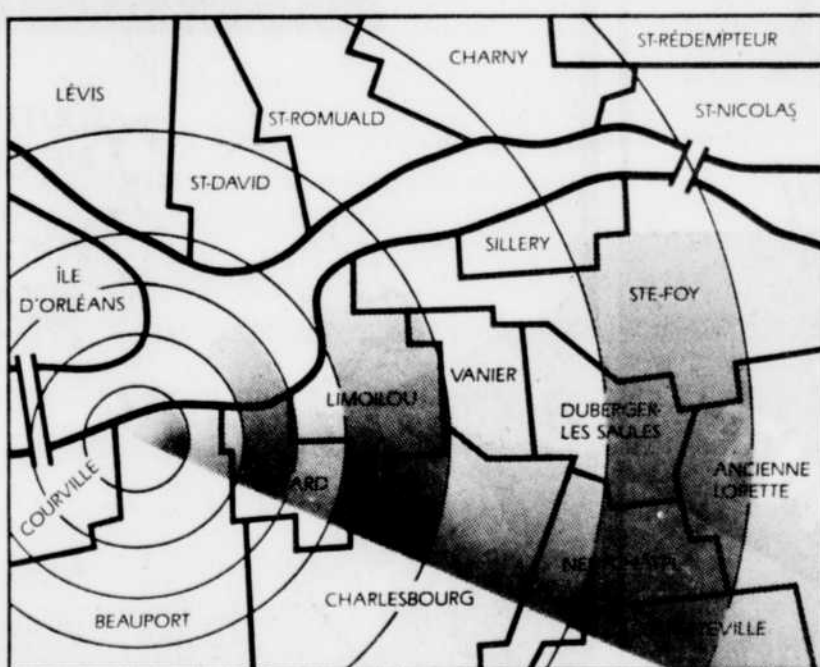
Entreprise de nettoyage général et d'entretien d'édifices.

Ecrire à:

C.P. 92
Cap-Rouge, QC
G1Y 3C6

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

SERVIR
LA GRANDE RÉGION
DE QUÉBEC,
C'EST
NOTRE RAYON.
ET COMMENT!



UN GRAND
FABRICANT
DE PORTES ET
FENÊTRES
À QUÉBEC

Plus besoin d'aller bien loin pour se contenter! Établi depuis près de vingt ans à L'Ange-Gardien, SOLARIS est le GRAND fabricant de portes et fenêtres de la région métropolitaine de Québec. À quelques minutes seule-



ment du centre-ville de la capitale, SOLARIS vous offre une incroyable variété de portes, de fenêtres et de serres dans une quantité de matériaux dont la révolutionnaire résine de synthèse (PVC) importée d'Europe.

L'EXPÉRIENCE
DE LA DIVERSITÉ
Fenêtres à battant, à

auvent, à guillotine ou coulissantes? Portes d'acier ou d'aluminium? Quels que soient vos besoins en portes et fenêtres, notre expérience du marché peut servir vos intérêts! Ainsi, outre leur garantie de cinq ans sur pièces et main-d'œuvre, les produits SOLARIS sont fabriqués avec soin pour aller

l'esthétique au confort et vous promettent étanchéité, durabilité et facilité d'entretien.

Nouveau: la résine de synthèse (PVC)

Véritable révolution dans le monde des portes et fenêtres, la résine de synthèse est un matériau ultra-résistant ne nécessitant aucun entretien extérieur ou intérieur, d'où son immense popularité auprès des consom-

mateurs. Sa finition lisse et brillante permet aux fenêtres de conserver leur aspect neuf plus longtemps.



Le seul fabricant qui installe et garantit son travail!

SOLARIS détient une licence d'entrepreneur: nos spécialistes peu-

vent ainsi procéder à l'installation complète de vos portes et fenêtres SANS TARDER! De plus, sur demande, nos conseillers font une estimation gratuite de vos besoins sur place. Il suffit de demander... Venez nous voir!



LES
HALLES
DES
PORTES
ET
FENÊTRES

SOLARIS

Portes et fenêtres à la mesure de vos investissements!

Membre du Groupe Macyro



6150, boul. Sainte-Anne, L'Ange-Gardien, QUÉBEC G0A 2K0 (418) 822-0643

CORRECTIONS

Dans notre circulaire "Un souffle d'été", distribuée vers le samedi 24 juin 1989, veuillez noter ce qui suit:

En page 1 -

Les bouteilles de Pepsi, 2 litres, à 1,47\$, sont consignées (5¢ de consignation).

En page 6 -

La tente Holiday II Woods à 159,99\$ a des parois nylon retardant les flammes et non des parois polyester comme mentionné. Aussi, les 2 chambres ne sont pas séparées.

Nous nous excusons de ces contretemps auprès de notre clientèle.

Bonimart
Le magasin EXTRA SPECIAL de votre famille!

POUR BIEN CONSTRUIRE
ET RÉNOVER...



Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos projets de rénovation.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur,
composez le numéro sans frais:
1-800-463-2362

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

PRODUCTION
Saisie de données

Votre personnel est en vacances? Vous avez des travaux urgents? Nous sommes là pour vous aider! Appelez-nous sans tarder au:

628-9851
Josay Drouin



F.S.P.
FRANCINE
ST-PIERRE inc.

Défilé de nuit et parade aux flambeaux pour célébrer 125 ans de confédération

La Fête du Canada revêtira un caractère bien particulier cette année car elle marquera le 125^e anniversaire des débuts de la Confédération à Québec et à Charlottetown de même que le 75^e anniversaire du Royal 22^e Régiment. Pour souligner ces événements, la programmation des festivités du 1^{er} juillet a été étoffée d'un spectacle du pianiste québécois André Gagnon au Vieux Port et de cérémonies présentées par le Royal 22^e Régiment.

par LISE-MARIE GRAVEL
LE SOLEIL

Des extraits du spectacle d'André Gagnon, présenté à 16 heures samedi à l'agora du Vieux Port, ainsi que des images des réjouissances sur les plaines seront rediffusés plus tard en soirée sur le réseau de Radio-Canada à la grandeur du pays. Hormis les festivités de Québec, seuls celles se déroulant à Ottawa et à Charlottetown bénéficieront de ce traitement particulier.

Le programme des fêtes du 1^{er} juillet a été officiellement lancé hier lors d'une conférence de

presse au Château Frontenac par le président régional Raymond McBain.

Des activités variées

Les festivités prendront leur élan à 8 heures samedi matin avec la levée du drapeau à bord du navire militaire Skeena, qui sera accosté au quai 21 du port de Québec jusqu'au 3 juillet. Son arrivée est prévue pour 16 heures aujourd'hui.

Ce destroyer porte-hélicoptère de la marine canadienne dévoilera tous ses secrets au grand public à l'occasion de visites guidées les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet de 13h30 à 16h30 et le 1^{er} juillet de 19 heures

à 21 heures. Les visiteurs pourront également s'entretenir avec le capitaine Donald Mackay, natif de Sillery, et rencontrer des membres de l'équipage dont la plupart viennent de la région.

À 10h30, un office religieux sera célébré à la Basilique de Québec suivi, à midi, de la levée du drapeau et d'une cérémonie du droit de cité du Royal 22^e Régiment à l'Hôtel de ville de Québec.

Les plaines d'Abraham seront en fête tout l'après-midi alors qu'amuseurs publics, parachutistes et montgolfières divertiront petits et grands. Une tente de lecture sera aussi dressée juste en face du Musée du Québec par les responsables du programme « Lisons Canada ». Ce programme vise principalement à donner le goût de la lecture aux jeunes et à cette fin, on demande à chacun d'apporter un livre pour l'offrir à un enfant qu'il rencontrera sur les

plaines au cours de cet après-midi.

Diverses activités sont aussi prévues sur la terrasse du Château Frontenac, parmi celles-ci la dégustation du gigantesque « gâteau de la fête » concocté pour environ 2000 personnes.

Cette année, le Festival folklorique des enfants du monde a été intégré au programme des festivités du 1^{er} juillet. Dans ce cadre se tiendra une cérémonie de la citoyenneté à compter de 13h30 sur le boulevard des Chutes à Beauport.

En soirée, un défilé de nuit sur la Grande-Allée et une parade aux flambeaux sur le fleuve Saint-Laurent ajouteront un peu de magie aux réjouissances alors que des feux d'artifice viendront clore, sur les plaines d'Abraham, cette édition spéciale de la fête du Canada. Tout ça, bien sûr, si Québec n'est pas noyé sous la pluie...



Pierre

CHAMPAGNE

Sainte-Sottise, priez pour nous

Je veux vous entretenir, aujourd'hui, d'une race de fonctionnaires dont je n'ai pas encore parlé dans cette chronique. Les fonctionnaires municipaux. Et particulièrement de ceux de la ville de Sainte-Foy. De Sainte-Sottise comme je l'écrivais du temps où je signais une chronique intitulée « Les bruits de la ville ».

Depuis le dégel du printemps, depuis de nombreuses semaines donc, un trou, que dis-je, un cratère s'est formé sur le boulevard Hochelaga, sous le viaduc de l'autoroute Duplessis qui enjambe cette artère. Et pas un seul fonctionnaire de Sainte-Sottise n'a osé le niveler avec une bonne couche d'asphalte.

Pourtant, de l'asphalte, la **Mairesse Boucher** en a trouvé pour paver le stationnement du Cirque du Soleil. Ce n'était pas de l'asphalte de **Tommy D'Errico** l'ex-grand argentier du Parti libéral, mais c'était de la bonne asphalte quand-même.

Hier après-midi, une jeune fille de 16 ans, Nancy, qui roulait à bicyclette dans le secteur a plongé dans le cratère avec sa bécane. Frôlant la mort de près parce que certains automobilistes ont dû faire des manœuvres audacieuses pour l'éviter, Nancy s'est fracturé une épaule.

Le jeune fille de 16 ans qui vit avec sa mère, devait commencer un travail d'été dans les cuisines d'un restaurant le soir même. Puisque sa mère est sans revenu, le petit \$150 par semaine qu'elle aurait pu se faire durant la saison estivale lui aurait été bien utile pour entrer au cégep, à la fin d'août. Mais Nancy ne pourra pas travailler de l'été.

Tout ça à cause d'un fonctionnaire municipal de Sainte-Foy, aveugle ou paresseux, trop négligent pour niveler un trou qui existe dans la chaussée depuis plusieurs semaines.

Qu'en dites-vous, Mme Boucher? Qui remboursera à Nancy l'argent qu'elle aurait dû gagner cet été?

Le départ de Robert Gillet

Robert Gillet travaille encore, du moins pour quelques jours, pour Radio-Canada. Il terminera dans deux jours. C'est donc encore un fonctionnaire. Ce qui m'autorise à lui consacrer une petite note.

Michel Gariépy, le directeur de la radio à Radio-Canada, est aussi un fonctionnaire. Bien sûr! Fonctionnaire et gestionnaire, puisque patron. Et sans doute excellent puisqu'il est toujours en poste et que lui, ne terminera pas dans deux jours.

Je voudrais seulement lui dire, à ce M. Gariépy, que j'écouterai la radio de Radio-Canada pour deux raisons. La première s'appelle **Laurent Laplante**. La seconde **Robert Gillet**. Laurent a quitté l'an dernier. Robert quitte après-demain. Je n'écouterai plus jamais la radio de Radio-Canada, M. Gariépy. Jamais.

Tommy D'Errico

Nous apprenions, en manchette dans LE SOLEIL d'hier, la démission du président de la Commission des finances du Parti libéral du Québec, **Tommy D'Errico**. Une vieille connaissance de mes Redresseurs. En passant, salut Redresseurs. Je m'ennuie de vos épitres.

Le 14 octobre dernier, les Redresseurs nous apprenaient que M. D'Errico faisait partie d'un nouveau comité électoral, récemment formé par le chef de cabinet du premier ministre, **Mario Bertrand** dit l'Abrasif, et que le nom de code de ce comité était « Le comité 125 ». Pourquoi 125? Pour faire élire 125 députés libéraux aux prochaines élections.

C'était la première fois que je mentionnais, dans cette chronique, le nom de M. D'Errico.

Le mardi 17 janvier, les Redresseurs nous apprenaient qu'une réunion du Comité du plan avait été convoquée au St-James Club de Montréal, réunion à laquelle assistait M. D'Errico. « Une réunion pour préparer les prochaines élections, au printemps ou à l'automne » écrivaient les Redresseurs.

Puis, le vendredi 17 février, M. D'Errico réservait une table dans un restaurant italien de Sainte-Foy pour une autre réunion du « comité du plan ».

Puis je devais repasser de M. D'Errico à trois ou quatre autres reprises.

Tout cela pour vous dire que M. D'Errico est bien plus que le grand argentier du Parti libéral du Québec. Il fait partie du groupe de décideurs qui « éclairent » le premier ministre **Robert Bourassa** sur les grandes questions électorales. Je tenais à vous le rappeler parce que cela situe davantage le personnage.

Écran de visualisation (4)

Encore hier, vous lisiez dans cette chronique que **Louis Berlinguet** sera l'hôte de la deuxième conférence scientifique internationale, à Québec, du 11 au 14 septembre prochain.

C'est bien beau mais c'était seulement la troisième fois que cette nouvelle était publiée dans ma chronique. Elle le fut le 18 mai, elle revint le 15 juin et voilà qu'hier encore, elle était encore là.

Note à mon boss: « Boss, pourrais-tu faire détruire cette nouvelle qui doit encombrer un ordinateur, quelque part, de sorte que l'on n'en entende plus jamais parler avant le 11 septembre. Merci patron. »

Laval à Ottawa

La rencontre annuelle des diplômés de l'université Laval qui habite la région de l'Outaouais qui s'est tenue dans la capitale nationale fut un véritable succès. Près de 300 participants, dont plus de la moitié étaient des grands bureaucrates, avaient répondu à l'invitation. L'invité d'honneur **Lucien Bouchard** et les deux hôtes, **Suzanne Duplessis** et **Pierre de Bané** étaient tous trois des anciens de Laval.

Quant au premier ministre du Canada, **Brian Mulroney**, lui aussi un ancien de Laval, il devait venir mais il a dû annuler sa rencontre à la toute dernière minute. Ce sera pour l'an prochain.

Vérités et sourires

Le mot du jour est de Montesquieu: « Ce qui manque aux orateurs en profondeur, ils vous le donnent en longueur. » Avec la prochaine campagne électorale qui s'en vient, certains politiciens devraient réfléchir à cette phrase.

Vous pouvez me joindre, par téléphone, en composant le 644-4015, ou par la poste, en adressant votre courrier à la Tribune de la presse, 1050, rue Saint-Augustin, bureau 222, Québec, G1R-5A4.

FOLIES D'ÉTÉ



DIVAN DANS LES VOILES.

Ne vous réfugiez plus à l'extérieur quand votre intérieur déprime... Redorez votre salon et pourquoi pas, toute votre maison! □ Profitez d'la folie d'été à la Galerie du Meuble pour retrouver la joie de vivre... à l'intérieur... □ Pendant tout le mois de juillet, aucun comptant avant le 10 novembre, ou 6 mois sans intérêts et une livraison immédiate sur un vaste choix de meubles en magasin. □ La Galerie du Meuble: Pour redécouvrir la valeur de ce qui dure... et la joie de vivre... à l'intérieur.

FOLIES D'ÉTÉ À

LA GALERIE DU MEUBLE

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

- | | | |
|-----------------|------------------------|----------------|
| □ DESIGN: | 18, rue Courcellette | Tél.: 681-0171 |
| △ CLASSIQUE: | 1215, boul. Charest O. | Tél.: 681-0171 |
| ◇ ROCHE BOBOIS: | 9, rue Courcellette | Tél.: 681-4101 |
| ○ CUIR NO 1: | 2960, boul. Laurier | Tél.: 681-0171 |

Déversement de résidus de BPC par Belgo

La «Consol» plaide non coupable une seconde fois

SHAWINIGAN (PC) — Tout comme il l'avait fait, le 8 mai, concernant l'accusation portée par le fédéral, Me François Fontaine a enregistré un autre plaidoyer de non culpabilité, au nom de la papetière Consolidated Bathurst, répondant cette fois-ci à une accusation du gouvernement du Québec à l'effet que Belgo, filiale de la multinationale, ait permis qu'on déverse des résidus de BPC, en avril dernier.

Les deux actions intentées par le fédéral et le provincial contre Belgo, division de Consolidated Bathurst à Shawinigan, ont été remises pro forma au 30 août.

Le procureur de Belgo, Me Fontaine, croit que les deux causes plongent l'appareil juridique dans une impasse. « Il y a un

problème et c'est celui de déterminer quel palier de gouvernement a juridiction dans ces deux causes. Les deux gouvernements ont juridiction en environnement, mais pas pour des plaintes en même temps. On ne peut pas avoir deux amendes pour la même infraction. C'est comme si on voulait punir le même geste deux fois », a allégué Me Fontaine, à sa sortie de la salle d'audience du palais de justice de Shawinigan, hier.

D'après le défenseur de Consol, le tribunal devra décider quelles lois en matière d'environnement, fédérales ou provinciales, s'appliquent dans le présent cas. Il est d'avis que la présente si-

tuation prête à confusion. « Je ne crois pas que les deux lois peuvent s'appliquer sur les mêmes faits : ça ne s'est jamais vu. Il faut trancher pour savoir quelle loi s'applique dans ces deux causes-là, celle du fédéral ou celle du provinciales », a fait valoir Me Fontaine.

Grand intérêt

D'autre part, Me Fontaine soutient que ces deux causes impliquent Consol Bathurst sont suivies avec grand intérêt par les industriels. « Prenons, par exemple, le transport des BPC. On a des règlements provinciaux et d'autres, fédéraux. Les compagnies suivent ce procès de près; elles veulent savoir si elles doivent

se conformer aux règlements fédéraux ou provinciaux », explique Me Fontaine.

Il semble que le présent procès soit le premier du genre. Avec tous ses enjeux, il y a fort à parier que l'intérêt sera accru s'il devait faire jurisprudence.

Par contre, si le débat devait plutôt porter sur les deux paliers de gouvernement et leur juridiction respective, cette manœuvre de la défense aurait comme conséquence de détourner l'attention des gens sur la compagnie Consol et sur la raison pour laquelle cette entreprise fait face à ces deux chefs d'accusation.

Je roule Québécois
Je roule LESSARD

M. LESSARD Ltée
659, Boul. St-Joseph
Québec
418 623-5471

Depuis plus de 40 ans au service des automobilistes Québécois

Notre département des pièces est ouvert jusqu'à 21 h.

HYUNDAI

Nous vendons des voitures bien pensées.

LA EXCEL DE HYUNDAI
UNE VOITURE BIEN PENSÉE

Profitez de notre large inventaire de voitures Excel non soumises à la récente augmentation de la taxe de vente fédérale



3 ans sans frais d'entretien!

Tous les détails chez M. Lessard

Les entreprises suivent le procès de près
Le Mouvement vert Mauricien pousse fort contre les papetières

SHAWINIGAN (PC) — S'il y a des entreprises qui suivent avec grand intérêt le procès de la division Belgo, de Consolidated-Bathurst, le Mouvement vert de la Mauricie (MVM) n'y est pas étranger.

D'ailleurs, les procédures judiciaires entreprises par Québec et Ottawa sont loin de satisfaire les attentes du MVM. « Nous demandons aux ministres du Québec et du Canada la fermeture immédiate des 83 papetières ne respectant pas les normes quant aux rejets de produits toxiques dans l'eau et ce, jusqu'à ce qu'elles puissent reprendre leurs activités sans aucun rejet », réclame M. Michel Fugère, président du MVM.

Par cette requête, l'organisme dénonce les gouvernements de Québec et d'Ottawa qui, selon lui, ne prennent par les moyens pour que les lois environnementales soient respectées.

« La loi du Québec interdit d'émettre dans l'environnement un contaminant. Le fédéral interdit

de rejeter dans des eaux poissonneuses des substances nocives. Par contre, on poursuit Belgo seulement pour une question de délai », a déploré, hier avant-midi, Jean Rivard, du mouvement écologique, au sujet des poursuites intentées contre la filiale de Consol; celle-ci est accusée de ne pas avoir averti les autorités, dans des délais prescrits, qu'il y avait eu accident écologique en avril dernier.

De plus, le MVM s'en prend aux normes des deux gouvernements en matière d'environnement. « Nous n'acceptons pas les normes établies par les ministères de l'Environnement du Québec et du Canada, lesquelles ont déjà favorisé assez de dégâts », poursuit M. Fugère.

Selon lui, il n'y a qu'un seul principe à suivre : « Aucun rejet n'est acceptable sans traitement

adéquat. » A son argumentation, M. Fugère s'en remet à un exemple amené par Louis-Gilles Francoeur, journaliste du quotidien Le Devoir. « Souvenons-nous de la contamination de la nappe phréatique de Mercier, laquelle survint malgré le respect des normes du ministère de l'Environnement du Québec », fait valoir M. Fugère.

Finalement, le MVM suggère la création d'un fonds spécial destiné aux employés des entreprises « en mutation ». Ce fonds proviendrait de différentes sources. On parle des compagnies, des syndicats, des gouvernements fédéral et provincial, du Mouvement Desjardins et autres. « Ainsi, le temps requis pour une réorientation des papetières, la sécurité des travailleurs et la santé économique des régions touchées seront assurés. Ainsi nous protégerons nos richesses naturelles, la santé publique et nous éviterons la ruine des générations futures », conclut M. Fugère.



IMAGINEZ VOS VACANCES

au Pays-de-l'Érable
de Montmagny à Saint-Jean-Port-Joli

GROSSE-ÎLE

(île de la Quarantaine)



bientôt

PARC NATIONAL

— Croisières — Visites guidées
— Centre d'interprétation

Forfait A: 58\$ Forfait B: 35\$



CORPORATION POUR LA MISE EN VALEUR DE GROSSE-ÎLE INC.

6, rue Bernatchez
Montmagny, Qué G5V 1H2

Information: tél.: (418) 248-4832

Réservation: fax: (418) 248-2723

EXCURSIONS RÉGIONALES GUIDÉES

Si vous désirez apprécier au maximum votre passage dans la Capitale de la sculpture sur bois, un service d'excursion guidée vous est offert vous donnant ainsi la possibilité de visiter un réseau muséologique diversifié.

DU 20 JUIN au 20 AOÛT

Départ tous les jours à 9 h de St-Jean-Port-Joli

Pour information: 598-3747, 598-3084

Heure de départ tous les jours	Durée	Lieux	Repas	Adulte	Enfant
Circuit 1	9h	7h	1 à 7	Dîner	25\$ 10\$
Circuit 2	9h	4h	1-2-3	Dîner	15\$ 8\$

AUBERGE DU FAUBOURG

280, av. de Gaspé Ouest, St-Jean-Port-Joli, Qué G0R3G0

1-418-598-6455, 1-800-463-7045



Brunch tous les dimanches
de mai à octobre de 10h30 à 14 h

Forfait incluant:

Souper, coucher, petit déjeuner
Occ. simple 86\$
Occ. double 112\$

Le Théâtre du Faubourg

présente la comédie:
"C'est donc dur de faire l'amour" du
29 juin au 2 septembre
Billet: 12\$

Accès direct au fleuve
Vue magnifique
Grands espaces verts
100 unités

Petits chalets au bord de l'eau
Salle à manger de renom
Restaurant-bar
Piscine extérieure
Théâtre d'été
Golf 18 trous à proximité
Endroit idéal pour réceptions,
mariages, congrès

A 50 minutes de la ville de Québec,
sur la rive sud du fleuve St-Laurent
(sortie 414 autoroute 20)



Sculptures



Forfaits golf



Forfaits équitation

L'escale du mieux-être



POUR VOUS REFAIRE UNE SANTÉ, VOUS RELAXER, VOUS DIVERTIR, OPTEZ POUR DES VACANCES-SANTÉ

FORFAIT-SANTÉ

2 nuits, 3 jours incluant: 2 déjeuners,
2 dîners, 2 soupers, 6 heures de
soins-santé (massage, bain d'aigues,
enveloppement, peeling du corps,
plein air, etc.)

290\$ par personne /
occ. double

Autres séjours de 3 à 6 jours disponibles

AUBERGE-MOTEL

AUBERT

DE GASPÉ

Saint-Jean-Port-Joli

Renseignements et réservation:

1-418-598-3311 ou 3579

FORFAIT-GOLF-SANTÉ

2 nuits, 3 jours incluant 2 déjeuners,
2 soupers, 2 parties de golf 18 trous,
2 soins détente-santé (massage, bain
d'aigues)

180\$ par personne /
occ. double

FORFAIT-GOLF

2 nuits, 3 jours incluant 2 déjeuners,
2 soupers, 2 journées de golf 18 trous

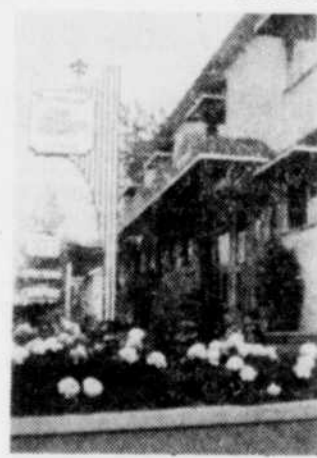
115\$ par personne /
occ. double

Autres forfaits disponibles: théâtre
d'été, équitation, excursion à Grosse-
Île.



Le bon goût à votre portée!
76, avenue de Gaspé Est
Saint-Jean-Port-Joli
Québec G0R3G0
(418) 598-3088

Une table de bon goût
Un bar accueillant



Des chambres confortables à prix modique et un camping attenant, avec piscine et tous les services.

Nos spécialités:
Raclette
Poisson frais
Fruits de mer

Menu table d'hôte

Forfait souper / théâtre
24\$ par personne



Route 20, sortie 378
Chemin Des Poiriers
(Nord-Tèche direction Est)

MONTMAGNY

A 40 minutes du pont de Québec
au pays de l'Oie Blanche



Traduction: JOSÉE LABOISSIÈRE
Mise en scène: ROBERT DUPARC
Assistant à la mise en scène: GASTON CARON
Décor: CAROL DESROSIERS
Musique: CLAUDE MILOT
Costumes: THÉRÈSE OUELLET
Directeur artistique: SERGE FOURNIER
Directeur technique: PIERRE VAILLANCOURT



Graphisme: Marie-France Carrier
Photo: Réjean Savard



Prix: 16\$

Prix de groupe: 25 personnes et plus
Dates: du 17 juin au 26 août 1989 du
mercredi au samedi 20h

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS 418-248-9500 1-800-463-7079

Billetech

Le Pays-de-l'Érable, c'est les vacances.

Québec

Vote pris dans trois syndicats des infirmières sur 425

Les premiers résultats favorables à l'entente de principe

MONTREAL (PC) — Les premiers résultats du vote qui doit être pris dans chacun des 425 syndicats locaux de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) commencent lentement à entrer.

« Jusqu'à maintenant, ils sont favorables à l'entente de principe intervenue jeudi dernier avec le gouvernement, mais cela ne représente que trois syndicats sur 425, soit ceux de l'Hôtel-Dieu de Québec, du Centre hospitalier de l'Outaouais et de l'Institut psy-

chiatique Rivière-des-Prairies », a noté hier Lucille Auger, responsable des communications à la FIQ.

Pour que l'entente soit signée, la Fédération doit obtenir une majorité simple (50 % des votes) plus un dans chacun des syndicats locaux ainsi qu'une majorité simple dans chacun des quatre

grands secteurs d'établissements : les centres hospitaliers publics, les établissements privés conventionnés, les centres d'accueil publics et les CLSC.

Il pourrait à la limite arriver que trois secteurs sur quatre seulement approuvent l'accord intervenu jeudi dernier entre le gouvernement et la FIQ. Qu'arriverait-il alors?

« La Fédération verra en temps et lieu de quelle façon elle réagira. Ce sera à évaluer quand le vote

aura été pris partout et que l'on aura analysé les résultats », précise Lucille Auger. On devrait avoir terminé les prises de vote d'ici le 7 juillet.

Il y a de la grogne chez les syndiqués. Plusieurs infirmières, notamment du côté anglophone, se disent insatisfaites de l'entente.

« Nous sommes 40.000, cela était à prévoir », rétorque Mme Auger. D'autant que cela ne fait qu'un an et demi que les trois fédérations qui forment maintenant la FIQ sont unifiées.

Que la résistance soit plus grande du côté anglophone, cela aussi s'explique, dit-elle. La pénurie du personnel infirmier se fait beaucoup plus sentir dans les hôpitaux de langue anglaise. Ainsi, à l'Hôpital juif de Montréal, il y a au moins 150 postes non comblés. Les infirmières ne voient pas dans l'entente de principe une solution à cette pénurie. Elles ne voient pas ce qui pourrait retenir les infirmières ici.

Les Mohawks à la défense des Cris

MONTREAL (d'après PC) — Les Mohawks de Kahnawake pourraient se porter à la défense des Cris de Chibougamau qui appréhendent une confrontation avec les forces policières en juillet.

pour la mise en place d'une communauté dotée d'infrastructures adéquates. Les négociations ont toutefois avorté récemment, Ottawa et Québec ayant offert à peu près la moitié de la somme.

Le 9 juin dernier, les Cris d'Ouje-Bougoumou ont donc adopté une loi affirmant leur sou-

veraineté sur ce territoire. A partir du 1er juillet, quiconque voudra y poursuivre ses activités devra obtenir un permis des autochtones.

L'entente de défense mutuelle à être entérinée par les Mohawks prévoit notamment que ces derniers enverront des hommes en cas d'intervention policière.

De passage dans la réserve mohawk, hier, les leaders cris, dont le chef provincial Matthew Coon-Come, ont reçu l'appui des chefs du conseil de bande dans leurs revendications territoriales.

Les modalités d'une « entente d'assistance mutuelle » doivent toutefois être entérinées par les membres de la réserve de Kahnawake, a toutefois observé le chef du conseil de bande de cette dernière réserve, Joe Norton.

Par ce type d'entente, les Cris et les Mohawks pavent la voie à une sorte d'« OTAN autochtone », affirme Me James O'Reilly, l'avocat des Cris.

Ce dernier représente également les Lubicon de l'Ouest canadien qui se font les promoteurs d'un tel réseau pancanadien d'assistance en cas d'interventions policières.

Exclus de la convention de la Baie-James, les Cris d'Ouje-Bougoumou revendiquent un territoire de chasse de 35.000 milles carrés près de Chibougamau. Ce secteur est cependant largement exploité par une douzaine de compagnies minières et six forestières, explique Me O'Reilly.

Quelque 400 Cris y vivent dans des conditions misérables, dans des taudis sans eau, ajoute l'avocat. Ils réclament des gouvernements une aide de \$40 millions

Les policiers ont besoin d'une aide psychologique

MONTREAL (d'après PC) — Les pouvoirs publics ont très peu investi dans la gestion des ressources humaines policières, s'en occupant comme d'un parc d'autos-patrouilles ou d'un quart de travail, estime le psychologue Martin Courcy qui a présenté un exposé, hier matin, lors du 57e congrès de l'Association des directeurs de police et pompiers du Québec, à Montréal.

Consulté par de nombreux policiers de la région de Québec en proie à des problèmes personnels et professionnels sérieux, M. Courcy a invité ses auditeurs à prévenir plutôt que guérir, en agissant plutôt qu'en réagissant.

M. Courcy a dressé un portrait plutôt sombre des misères de la fonction policière : stress, épuisement après une quinzaine d'années de service, interpénétration des problèmes professionnels et familiaux, machisme, sensation d'être constamment observé par le public, les médias et la Commission de police du Québec et ambitions frustrées, pour ne nommer que celles-ci.

Il a conseillé aux directeurs d'apprendre à aider un policier à quitter son emploi s'il n'est pas à sa place ou s'il perturbe le service.

Selon le psychologue, les salaires des policiers devraient être moins élevés et les syndicats devraient insister sur l'amélioration des conditions de travail et de la santé psychologique de leurs membres.

Le congrès prend fin aujourd'hui avec la présentation de résolutions. Les congressistes doivent également s'entretenir du Code de déontologie proposé par Québec.

Tarifs estivaux exceptionnels

QUATRE HOTELS DE QUALITÉ STRATÉGIQUEMENT SITUÉS TARIFS BUDGETAIRES

MONTREAL	TORONTO	OTTAWA
(BOUCHERVILLE) - PETIT DEJEUNER CONTINENTAL A TITRE GRACIEUX - PISCINE - BAIN TOURBILLON - SAUNA A partir de 52.77	(MISSISSAUGA) - PISCINE - BAIN TOURBILLON - SAUNA - CINEMA TELEVISE - MINI BAR - ACCOMMODATIONS POUR CONDITIONNEMENT PHYSIQUE - PASSEPORTS POUR WONDERLAND DISPONIBLES - RESTAURANT ET SALON-BAR A partir de 69.77	(BRAMPTON) - PETIT DEJEUNER CONTINENTAL A TITRE GRACIEUX - PISCINE - BAIN TOURBILLON - SAUNA - PASSEPORTS POUR WONDERLAND DISPONIBLES A partir de 55.77

WELCOMINNS

POUR RESERVATIONS, COMPOSEZ SANS FRAIS **1-800-387-4381**

En vigueur jusqu'au 30 septembre 1989. Ne s'applique pas aux voyages organisés et est sujet à la disponibilité.

GRATUIT POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS ET SONT ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE. STATIONNEMENT GRATUIT ET CHAMBRES POUR NON-FUMEURS.

POUR MONTREAL CAMBRIDGE

MAINTENANT À Charlesbourg

Un 7^e JARDIN MOBILE

La magie de la fraîcheur

JARDIN MOBILE

CERISES **117\$** livre

“Bing”, produit des États-Unis

PROFITEZ DE NOS PRIX SPÉCIAUX DANS TOUTES LES SUCCURSALES

BROCOLI produit de Californie gr. # 14 117\$ chacun	TOMATES ROUGES produit des États-Unis gr. 6x6 pré-emballées 97¢ livre	BLÉ D'INDE produit de Floride 3 pour 97¢	LAITUE FRISÉE produit du Québec 47¢ chacune
LAITUE BOSTON produit du Québec 77¢ chacune	LAITUE ROMAINE produit du Québec 77¢ chacune	CONCOMBRE ANGLAIS de serre du Québec 97¢ chacun	NECTARINES produit des États-Unis “mûries à point” 87¢ livre
PRUNEAUX “Santa Rosa” produits des États-Unis 87¢ livre	CANTALOUPE produit des États-Unis gr. # 23 77¢ chacun	POIRES PACKAM produit du Chili “mûries à point” 87¢ livre	ORANGES “sans pépins” gr. # 112 produit du Swaziland 12/2 27\$
ÉPINARDS produit des États-Unis 87¢ cello	CHAMPIGNONS blancs, frais, Ontario 127\$ chopine	RAISINS ROUGES produit de Californie “sans pépins” 137\$ livre	JAMBON CUIT Hygrade 247\$ livre

Prix spéciaux en vigueur jusqu'au 1er juillet 1989

NATURE EN VILLE

Le JARDIN MOBILE

La clef

LA CLEF DE SOL inc.

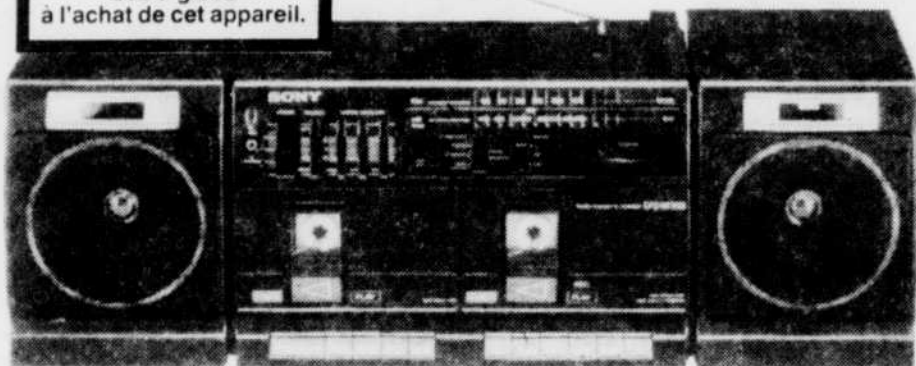
boul. de la Capitale
sortie Pierre-Bertrand Nord
840, Bouvier 627-0840

2, rue Saint-Jean
angle Salaberry 524-8431

GRATUIT

SONY

Sac à glace
à l'achat de cet appareil.



RABAIS DE 40\$

RADIO PORTATIVE SONY AM/FM
CASSETTE A DOUBLE PLATINE

Correcteur graphique à 3 bandes,
2 enceintes détachables

139\$
Cour.: 179\$

VOUS
invite
au

Théâtre d'été

- 1- Oie Blanche (Montmagny)
Les pieds dans les plats
- 2- Théâtre de l'Estéque (Beauce)
La danse de baboons
- 3- Théâtre du Bois de Coulonge
Les gars Topaze

1 paire de billets
GRATUITS
aux 25 premiers
clients

SONY



BALADEUR SONY
AM/FM cassette, casque
d'écoute stéréo

69\$

BALADEUR SONY
AM/FM cassette, retour
automatique, correcteur
graphique haute et
basse méga bass.

99\$

CHAÎNE STÉRÉO
TÉLÉCOMMANDÉE



KENWOOD

- ☒ Télécommande
- ☒ Syntonisateur AM/FM, 12 présélections
- ☒ Amplificateur 60 watts RMS avec égalisateur 5 bandes (non illustrés)
- ☒ Magnétophone à double cassette
- ☒ 2 haut-parleurs 60 watts, 2 voies
- ☒ Tourne-disque avec stroboscope

RABAIS DE 200\$
499\$
Cour.: 699\$

RADIO D'AUTO EN SUPER SPÉCIAL
Panasonic.

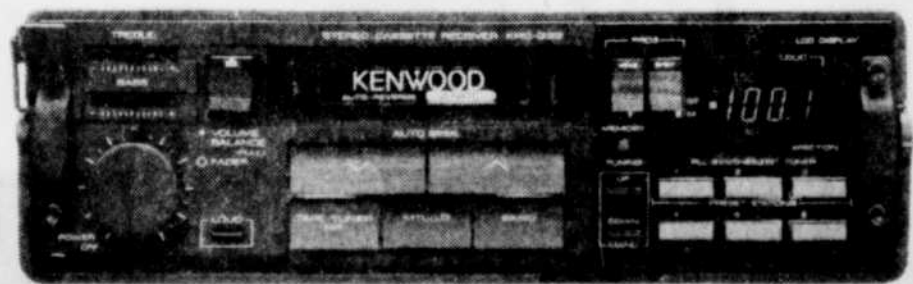


- ☒ AM/FM cassette
- ☒ Inversion automatique
- ☒ Horloge digitale
- ☒ Seek, fader
- ☒ Hyper tuner
- ☒ 12 présélections

RABAIS DE 50\$

149.95\$
Cour.: 199.95\$

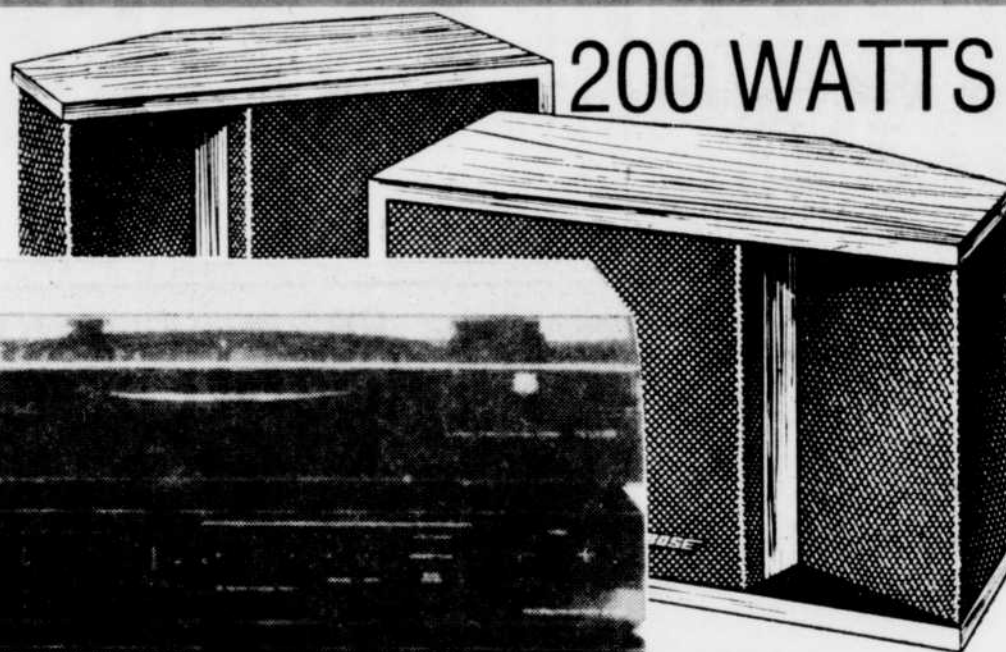
KENWOOD



RADIO D'AUTO
RADIO AM/FM CASSETTE À
RETOUR AUTOMATIQUE
Sortie pour 4 haut-parleurs,
balance, loudness, basse et
aiguë séparées. Réducteur de
bruit "nr", seek, 12
présélections AM/FM, 12 watts,
numérique.

RABAIS DE 100\$

299\$
Cour.: 399\$



200 WATTS

RABAIS

DE

400\$

SONY BOSE

CHAÎNE STÉRÉO TÉLÉCOMMANDÉE

COMPRENANT:

- ☒ Syntonisateur AM/FM digital, 25 stations programmables
- ☒ Amplificateur 200 watts avec correcteur graphique
- ☒ Magnétocassette à double platine à duplication rapide
- ☒ Tourne-disque et 2 haut-parleurs Bose 201

799\$
Cour.: 1199\$

TÉLÉPHONE SANS FIL

Cobra

- ☒ capacité de 700 pi
- ☒ style moderne

RABAIS
DE 30\$

169\$
Cour.: 199\$



Première Guerre mondiale

Arthur Bériault rappelle les exploits du premier régiment francophone

MONTREAL — Arthur Bériault prend le temps de décapsuler sa troisième bière avant de poursuivre son récit.

textes JOHN DAVIDSON
de la Presse canadienne

Il nous parle de la guerre. Non pas de la Deuxième Guerre mondiale, mais bien de la «vraie Grande Guerre», de la Première Guerre mondiale. Bériault a en effet 96 ans.

«Je suis très fier du Van Doos. Nous étions les meilleurs», affirme cet ex-boxeur encore solide qui boit à même la bouteille. Ses cheveux blancs ne sont que clairs, ses yeux bleus brillent d'intelligence, ses mains sont fermes et sa mémoire infailible.

Arthur Bériault est un des trois derniers survivants du premier contingent de soldats à avoir été incorporés au 22e Régiment.

«Avant 1914, les Canadiens français étaient dispersés dans l'Armée canadienne et aucun régiment n'était formé à leur intention», se souvient Bériault, qui habite une résidence pour personnes âgées, à Laval.

«Un riche médecin de Montréal, le Dr Arthur Mignault, remit \$50,000 au premier ministre Robert Borden pour créer un régiment francophone, le 22e.

«Les journaux ne parlaient que de ce régiment qui défilait régulièrement dans les parcs de Montréal. Des milliers de curieux s'y rendaient pour les voir manoeuvrer. Beaucoup se demandaient

comment on pouvait être Canadiens français et se battre pour les Anglais.

«Je me suis enrôlé, tout comme beaucoup de mes amis, et nous sommes allés à la guerre ensemble.»

Arthur Bériault et ses amis ont également fait l'histoire.

«Nous étions un groupe de jeunes durs de Pointe Saint-Charles, voisin des quais de Montréal. Nous nous battions contre les Irlandais depuis des années. Faire la lutte aux Allemands nous semblait chose plus facile.»

Du courage à revendre

Le 22e Régiment — nom que les anglophones avaient traduit par celui de Van Doos, déformation à l'anglaise du chiffre 22 — n'a pas tardé à avoir la réputation d'être une des unités les plus courageuses de l'Armée canadienne.

Bériault a combattu en Belgique et en France, de 1914 à 1918. Il a obtenu une médaille pour bravoure à la bataille de Courcellette, en septembre 1916, mais demeura simple soldat durant toute sa carrière.

«Je n'aimais pas les ordres, explique-t-il. J'aimais me battre, mais je n'aimais pas beaucoup les officiers.

«J'ai reçu une médaille pour bravoure tout simplement parce qu'on m'avait demandé de livrer un message à une carrière de

Pierre, près de Courcellette, où l'État-major avait établi son quartier général.

«J'ai marché durant une journée et demie, sans manger ni dormir, avant d'arriver vivant à destination. On a décidé qu'il s'agissait d'un acte de bravoure et on m'a donné une médaille.»

Bériault fut démobilisé en février 1919. Il travailla ensuite comme expéditionnaire pour les Chemins de fer nationaux, à Montréal, durant 39 années consécutives.

Cette année, son ancien régiment célèbre le 75e anniversaire de sa création. Cantonné à Québec et Valcartier, le régiment défilera dans la Grande-Allée, dans la Vieille Capitale, le 1er juillet prochain, jour de la Confédération.

Le régiment possède un effectif d'environ 2,500 hommes, y compris les soldats réguliers et les miliciens.

Quant à Bériault, il ne prévoit aucune cérémonie spéciale, pour cet anniversaire. Il vit toujours de ses souvenirs. Il nous exhibe fièrement un veston bleu marine sur lequel sont soigneusement alignées trois rangées de médailles témoignant du courage déployé par un jeune Van Doos de 20 ans sur les champs de bataille européens.

«Nous avons combattu sur tous les champs de bataille, en commençant par les tranchées, près de Boulogne. Nous avons

aussi occupé les tranchées de Mont Sorrel, nous avons pris la crête de Vimy, nous nous sommes maintenus sur nos positions lors des attaques au gaz, à Passchendaele.

«Ce sont les attaques au gaz qui étaient les pires. La moitié de mes amis ont péri à cause de cette arme maudite. Nous devions entasser les corps dans un coin de la tranchée et continuer à nous battre.

«Après quelques jours, l'odeur était si forte qu'elle était plus inconfortable que celle des gaz de combat.

«Au début de la guerre, nous étions 1,200 hommes en pleine santé. Après Courcellette et Passchendaele, 660 d'entre eux étaient morts ou blessés», nous confie-t-il, simplement.

«Une autre bière?»



Arthur Bériault est fier de ses médailles méritées lors de la Première Guerre mondiale alors qu'il faisait partie du 22e Régiment.

Les anglophones vouaient un grand respect aux Van Doos

Terrence Liston s'est engagé dans les Van Doos à l'âge de 19 ans, en 1957, parce que ce régiment lui rappelait les exploits de l'équipe de hockey des Canadiens de Montréal, dans la LNH.

savais que je voulais être un des leurs.»

Liston fut un des rares Canadiens anglophones à se joindre aux rangs de ce régiment francophone.

«Certains anglophones persévérèrent et demeurèrent dans le régiment, d'autres partirent. De dire Liston. Vous deviez apprendre leur jargon rapidement et vous deviez gagner leur respect.

«Que vous demeuriez longtemps ou non au sein du régiment, vous appreniez toutefois à vouer un profond respect pour le Québec et ses traditions.»

Liston, âgé de 51 ans, a pris sa retraite l'an dernier, avec le rang de major général. Il est mainte-

nant vice-président aux communications et aux ressources humaines pour les chantiers navals MIL-Davie, à Québec.

«Ceux qui, comme moi, ont joint les rangs du Van Doos après la guerre de Corée, sont devenus des soldats de la paix au sein des forces de l'ONU», explique Liston.

«Nous avons servi au Congo, à Chypre, en Israël, en Iran, partout où une guerre menaçait d'éclater et où il fallait séparer les belligérants. Les Van Doos sont connus à travers le monde comme étant parmi les meilleurs soldats que le Canada ait jamais produits.

«Tout comme les Canadiens de Montréal, nous avons le talent et les défauts typiques du Québec. Pour la fierté, nous n'avons personne à envier. Elle fait de nous des hommes forts pour très, très longtemps.»



Les étudiants qui sont en train de refaire en canot le trajet Québec-Sainte-Marie ne voyagent pas dans les mêmes conditions que leurs ancêtres.

Le ravitaillement des missions en Huronie s'avérait toute une prouesse

(D'après PC) — Les voyages en canot des coureurs des bois qui allaient, chaque printemps, ravitailler les missions de Huronie, constituaient une véritable épopée.

Même si les canotiers n'ont pas écrit leurs mémoires et que la plupart soient morts avant d'avoir pu raconter leurs aventures, on possède malgré tout de ces longs voyages un certain nombre d'informations venues des récits des missionnaires. Il est bien évident que les étudiants qui sont en train de refaire en canot le trajet Québec-Sainte-Marie ne voyagent pas dans les mêmes conditions.

On connaît le trajet suivi par les coureurs des bois pour se rendre en Huronie : le fleuve Saint-Laurent, la rivière Outaouais, le lac Nipissing et la rivière des Français, devenue la French River. Par conditions favorables, ce qui était rare, les canotiers parcouraient jusqu'à 120 kilomètres par jour.

L'aventure était périlleuse et nombre de voyageurs ont laissé leur vie, perdus dans un remous ou scalpés par un Indien. En 1646, le frère jésuite Gaspart Gouault s'est noyé en compagnie de huit compagnons en se rendant en mission.

Lourdes charges

Les canots étaient tellement chargés que les voyageurs, autres que les avironneurs, ne pouvaient faire le moindre mouvement durant des heures. Les avironneurs travaillaient d'un soleil à l'autre et ne s'arrêtaient même pas pour manger.

Les techniques indiennes ne permettaient guère la construction de canots pouvant porter plus de huit personnes, selon Benjamin Sulte. Mais les Français, en adoptant le canot comme mode de transport, en ont raffiné la construction et, grâce à l'utilisation d'aiguilles, de fil et de brai pour calfeutrer les coutures, ont augmenté les dimensions et la capacité de ces embarcations. Les meilleurs canots, dit Sulte, étaient fabriqués à Trois-Rivières.

Des rabaskas

On fabriquait à un certain moment un modèle de 33 pieds de longueur, de cinq de large et portant huit avironneurs. Ces canots géants portaient le nom de «rabaska» et on a fini par en fabriquer pouvant porter de 20 à 28 personnes et servir au transport des troupes.

On ignore le type de canots utilisés pour ravitailler Sainte-Marie. Mais on sait qu'à partir de 1642, il y avait un forgeron à Sainte-Marie, ce qui suppose une enclume et une certaine provision de barres de métal chaque année. On sait aussi qu'en 1646, la liste des provisions comportait une génisse vivante.

On sait qu'à un certain moment, les habitants de Sainte-Marie ont tiré du canon pour se défendre des Iroquois. Tout ce matériel avait été apporté en ca-

not d'écorce par des coureurs des bois.

À l'approche du soir, on cherchait un endroit sec où camper pour la nuit. Les nombreuses tâches étaient réparties entre les voyageurs : ramasser le bois, construire un abri de branchages, préparer le repas, mettre un filet à l'eau pour tacher de prendre du poisson et, surtout, allumer le feu en frottant deux pièces de bois.

Le canotier qui tenait lieu de cuisinier devait préparer la sagamite. Après avoir mis de l'eau à bouillir, il étendait par terre une peau et y vidait du maïs qu'il écrasait avec une pierre. Il était inévitable dans ces conditions qu'il s'y mêle du sable, des cendres, des brindilles et des éclats de pierre. Ces détails ne comptaient pas.

Tant mieux si c'était le temps des moustiques, on en ajoutait quelques-uns, comme épices. Le tout était vidé dans l'eau bouillante. Des lignes avaient traîné dans l'eau toute la journée à l'arrière du canot, empaquetées avec des morceaux de peau de grenouille. Si on avait du poisson ou de la viande, le morceau se retrouvait dans le chaudron, plus souvent qu'autrement, sans lavage.

Vie mouvementée

Telle était la vie du coureur de bois à l'époque des voyages en Huronie. Pas surprenant que les coureurs de bois mouraient jeunes. Une exception notable : Étienne Racine, l'ancêtre des familles Racine, un de ceux qui allaient ravitailler Sainte-Marie-des-Hurons, qui est mort à 82 ans.

la collection

ESPRIT

printemps-été pour toute la famille

VENTE

jusqu'à **50%** de réduction

ESPRIT inc.

Galeries de la Canadienne 661-1026 Galerías de la Capitale 623-1923
Carrefour Charlesbourg 623-4642 Place Fleur de Lys 524-8655
Place de la Cité (niveau basilique) 652-7088

Les seuls vrais conseillers
à Québec
de planches à voile neuves
et usagées!

SPÉCIAL
VACANCES!

Hi Fly

m
mistral

ULTRA VIOLET

NORTH SAILS
RIG PROFESSIONALS

MOVES

1211-C, Chemin Industriel, Bernières, G7A 1A9. 831-VENT

Développement énergétique de la Nouvelle-Écosse

Ken Dye n'écarter pas l'hypothèse d'une fraude dans le dossier offshore



Le Vérificateur général du Canada, Ken Dye, croit qu'il peut y avoir eu fraude dans l'utilisation d'un fonds fédéral de \$200 millions.

OTTAWA (PC) — Le Vérificateur général du Canada, M. Ken Dye, n'a pas éliminé la possibilité d'une fraude dans l'utilisation du fonds fédéral de \$200 millions pour le développement énergétique de la Nouvelle-Écosse.

« Je ne peux pas l'affirmer, a reconnu M. Dye devant le comité des comptes publics des Communes, hier, parce que je ne possède pas les documents vérifiés à ce sujet. »

La veille, devant le même comité, M. Dye avait affirmé qu'il n'y avait rien d'illégal dans cette affaire.

Disant qu'il avait parlé trop vite, le Vérificateur général ajouta : « Il y a peut-être une fraude. »

M. Dye a rappelé qu'une vérification interne avait prévenu le ministère fédéral de l'Énergie, dès 1985, qu'environ \$20 millions étaient dépensés de façon non prévue pour des employés du gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

Le ministre de l'Énergie, en 1984-85, était Mme Pat Carney. Elle a été remplacée, en 1986, par M. Marcel Masse, qui a lui-même cédé sa place, cette année, à M. Jake Epp.

Ponts et feux

Dans son rapport annuel, l'an dernier, M. Dye a souligné que la moitié des \$200 millions fédéraux a été dépensée pour des ponts n'allant nulle part, des feux de circulation dans les rues de Halifax et autres projets du genre, n'ayant rien avec le développement offshore.

Le Vérificateur général a suggéré qu'un plus grand contrôle soit exercé sur les programmes fédéraux-provinciaux de ce genre, mais des bureaucrates ont déclaré au comité qu'ils ne voyaient aucunement le besoin d'intervenir.

« Dans un cas comme celui-là, a affirmé le Contrôleur général, M. J.A. MacDonald, la responsabilité appartient de toute évidence au ministre. »

M. MacDonald, qui est à l'emploi du Conseil du trésor, a expliqué que ce n'est pas le rôle de son ministère d'évaluer la façon dont les ministres prennent leurs décisions relativement au programme.

M. MacDonald avait exprimé l'opinion, lundi, que le ministre de l'Énergie avait violé les règles du programme de développement de l'énergie en laissant la Nouvelle-Écosse consacrer environ \$20 millions en salaires pour des fonctionnaires.

Sur demande

Hier, le sous-ministre de l'Énergie, M. Bruce Howe, a fait remarquer que son travail consistait à donner des avis sur la façon de dépenser l'argent, « si on le lui demandait ».

La loi créant le fonds de développement Canada-Nouvelle-Écosse a été adoptée au Parlement en 1984.

« Il n'appartient pas aux bureaucrates de prendre des initiatives », a commenté M. Howe.

Selon lui, le programme a été mis sur pied pour régler un différend entre Ottawa et la province au sujet de la compétence sur les ressources offshore.

« C'était l'intention du gouvernement en 1982 et du gouvernement en 1984 de mettre un peu d'huile sur les eaux troublées des relations fédérales-provinciales », a-t-il ajouté.

Ce qui a incité le député néo-démocrate Sid Parker à déclarer : « Si c'était un cadeau à la province de la Nouvelle-Écosse, le ministre aurait dû revenir en Chambre pour faire changer la loi. »

Le ministère fédéral de l'Énergie en partie responsable

OTTAWA (PC) — Toute décision sur un programme de développement énergétique de \$200 millions en Nouvelle-Écosse, qualifié par le Vérificateur général de dilapidation des biens des contribuables, relevait essentiellement du ministre de l'Énergie, ont affirmé, hier, deux bureaucrates d'expérience.

« Je pense que la responsabilité échoit très clairement au ministre dans un cas comme celui-ci », a laissé tomber le contrôleur général J. A. MacDonald devant un comité des Communes.

M. MacDonald, qui est au service du Conseil du Trésor, a ajouté qu'il ne lui incombait point de tenter de deviner comment les ministres prenaient leurs décisions d'après le programme.

Le Vérificateur général Ken Dye a contesté la façon dont l'argent avait été dépensé dans son rapport annuel l'année dernière, faisant remarquer avec regret que la moitié de ces fonds fédéraux de l'ordre de \$200 millions avait été consacrée à la construction de ponts ne conduisant nulle part, à l'installation de feux de circulation à Halifax ainsi qu'à divers autres projets n'ayant pas la moindre relation avec l'extraction de pétrole et de gaz offshore.

UN SEUL MAGASIN

ACHETEZ MAINTENANT

15^{1er} VERSEMENT
JANVIER 90

ou payez comptant
15 DÉCEMBRE 89
sur toute marchandise en magasin
(un léger dépôt requis)

12 MOIS SANS INTÉRÊT

Manteaux castor long poil naturel, peaux allongées	1399\$
Manteaux chat sauvage lustré naturel, peaux allongées	1299\$
Manteaux vison naturel ou teint, peaux allongées	1799\$
Manteaux de vison uni ou garni, peaux allongées, choix de 9 couleurs naturelles	2399\$
Manteaux vison femelles teint ranch, peaux allongées	2999\$
Manteaux renard bleu ou shadow naturel et teint blush	1399\$
Jaquettes renard bleu ou shadow naturel et teint blush	799\$
Jaquettes chat sauvage rasé teint en 8 couleurs au choix (34")	999\$
Jaquettes chat sauvage lustré, peaux allongées (34")	999\$
Jaquettes castor long poil naturel, peaux allongées (34")	999\$
Jaquettes vison naturel ou teint, uni ou garni (35"), choix de 5 couleurs	1799\$
Paletots 3/4 pour hommes chat sauvage rasé, teint onyx (36")	1199\$
Paletots 3/4 pour hommes chat sauvage lustré, peaux allongées (36")	1199\$
Paletots 3/4 pour hommes castor long poil naturel, peaux allongées (36")	1199\$
Paletots pour hommes chat sauvage, 3 peaux de haut	1999\$
Paletots castor long poil naturel, peaux allongées	1999\$

- FINANCEMENT SUR PLACE pour client admissible
- PLAN DE MISE DE CÔTÉ
- STATIONNEMENT GRATUIT
- Retouches d'ajustements gratuites.
- Garantie d'un an avec police d'assurance
- Entreposage gratuit la première année (pour fourrure excluant cuir et pelisse)

FORGUES

FOURRURES
UN NOM... UNE RÉPUTATION

PLACE DE LA CITÉ • NIVEAU BASILAIRE



AVEC L'ACHAT D'UN MANTEAU
OBTENEZ UN BON D'ACHAT

100\$

Cette offre est valide
pour les 200 premiers clients

EN COLLABORATION AVEC

JEAN-PAUL
FORTIN et **LE TEMPS** inc.

UN BON D'ACHAT PAR CLIENT VALIDE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1989. 654-3660

Visite du président israélien au Canada

Chaim Herzog accuse l'OLP d'entretenir la guerre

OTTAWA — Le président d'Israël Chaim Herzog a défendu hier avec ardeur la politique de son pays à l'endroit des Palestiniens, lors d'un discours devant le Parlement canadien.

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

Pendant qu'une centaine de ressortissants palestiniens manifestaient devant le Parlement, le président israélien a critiqué tous ceux qui ne sont pas capables de reconnaître dans les affrontements qui opposent les forces de l'ordre de son pays et les populations palestiniennes des territoires occupés, une volonté sincère de trouver les termes d'une paix durable au Moyen-Orient.

« Souvent, a-t-il déclaré, on critique Israël pour la façon avec laquelle il tente de maintenir la paix et l'ordre... Toutefois, j'aimerais bien voir les réactions d'autres na-

tions placées devant les mêmes problèmes. »

La paix recherchée par Israël, selon M. Herzog, ne pourra se faire que lorsque les leaders palestiniens auront compris l'importance de négocier face à face, en tenant un discours franc et sérieux et en abandonnant l'intimidation, le terrorisme et la violence.

Pour le président israélien, l'Organisation de libération de la Palestine et son chef Yasser Arafat doivent cesser de tenir un double langage « dépendant de son auditoire ».

« Quant à nous, a précisé M. Herzog, nous sommes immunisés contre ce double langage qui caractérise les déclarations de l'OLP, où chaque discours est

adapté à l'auditoire auquel il est livré. »

Pour le président israélien, il ne fait aucun doute que le credo des dirigeants palestiniens passe par la violence et le terrorisme, malgré les déclarations des intéressés affirmant le contraire.

« Quelle crédibilité, a souligné M. Herzog, peut-on accorder aux déclarations faites par un individu (Arafat) qui de toute évidence est incapable de contrôler une organisation qu'il prétend maîtriser et représenter ? »

L'invité du Parlement canadien, le premier représentant du gouvernement israélien à prendre la parole devant les deux chambres, a par ailleurs dit regretter les bains de sang « des deux côtés de la barricade pendant que nous essayons de maintenir la paix et l'ordre ».

« Israël, a dit M. Herzog, n'a aucune intention de diriger les destinées d'un autre peuple et de contrôler sa vie. »

M. Herzog est convaincu que la communauté des nations comprendrait beaucoup mieux le point de vue israélien si elle considérait les problèmes d'Israël comme « une question de survie ».

« Je pense, a-t-il ajouté, que compte tenu des difficultés auxquelles nous devons faire face, notre société a démontré autant de maturité et d'humanité que toute autre dans les mêmes circonstances. »

Le premier ministre Brian Mulroney, qui a présenté son invité aux deux Chambres réunies dans l'enceinte des Communes, a rappelé la grande amitié qui unissait les deux pays et le respect que la majorité des Canadiens accordait au peuple israélien.

Ce faisant, il n'a pas manqué de rappeler les préoccupations de son gouvernement face à la violence et aux affrontements dans les territoires occupés par Israël.

« La mort d'un enfant, a souligné M. Mulroney, qu'il soit israélien ou palestinien, est une terrible tragédie humaine. La tolérance et la modération — même devant les pires provocations —

sont les marques d'une nation forte et confiante. Les Canadiens qui comprennent la situation et qui sympathisent avec Israël souhaitent néanmoins très vivement que les autorités israéliennes adoptent une politique modérée et raisonnable, étant convaincus qu'une telle attitude finira par inciter l'autre camp à en faire autant. »

Le premier ministre a réaffirmé la position traditionnelle du Cana-

da sur l'existence d'Israël et la recherche d'un compromis honorable avec les Palestiniens.

« Nous sommes convaincus que la reconnaissance et le respect des droits d'Israël est la contrepartie nécessaire de la reconnaissance et du respect des droits légitimes des Palestiniens, y compris celui de participer pleinement aux décisions ayant trait à leur propre destinée et à l'avenir

de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. »

M. Mulroney a ensuite rappelé que le gouvernement canadien endossait pleinement la proposition israélienne de tenir des élections où les Palestiniens pourraient exprimer leurs vues. « Des élections, a-t-il conclu, qui pourraient servir à rompre le cycle de la violence et favoriser l'avènement d'une paix juste et durable. »



Le premier ministre Mulroney et le président israélien Herzog ont posé pour les photographes devant le 24 Sussex hier.

SPÉCIAL AUX PÊCHEURS



PATHFINDER XE 1989



AXXESS, 1990

À L'ACHAT D'UN
PATHFINDER
1989

OU D'UNE
AXXESS 1990
PRIME ROBERGE
VOUS OFFRE
GRATUITEMENT

CE MAGNIFIQUE
CANOT RADISSON
ou un rabais chèque

* Le canot offert peut différer de l'illustration.

GARANTIE
6 ANS
100 000 KM
OFFREZ-
VOUS-LA!

ROBERGE
NISSAN
8 2 2 - 1 4 7 5
6964, boul. Ste-Anne, L'Ange-Gardien G0A 2K0



CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE APPEL D'OFFRES BRANCHEMENTS D'AQUEDUC RUE SAINT-PAUL

La Corporation municipale de la Ville de L'Ancienne-Lorette demande des soumissions pour des travaux de branchements d'aqueduc et de branchements d'environ 33 entrées de service d'aqueduc sur la rue Saint-Paul.

Les documents de soumission relatifs à ces travaux peuvent être obtenus au bureau de SAUGER GROUPE-CONSEIL INC., 6499, boulevard des Gradins, Québec (Québec) G2J 1E6, à compter du 29 juin 1989, moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50) non remboursable.

Pour être considérée, toute soumission devra:

- 1) être conforme aux plans, devis et documents de soumission et être présentée sur les formules officielles du projet M 1-927.
- 2) être accompagnée d'un chèque visé pour un montant d'au moins 10% du prix de soumission et fait à l'ordre de la Corporation municipale de la Ville de L'Ancienne-Lorette ou d'un cautionnement de soumission émis en faveur de la Corporation municipale de la Ville de L'Ancienne-Lorette par une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire et autres garanties exigées.
- 3) être remise avant 11 heures le vendredi 7 juillet 1989 au bureau du Greffier situé au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5.

Les soumissions seront ouvertes le même jour, à 11 heures 15, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

La Corporation municipale de la Ville de L'Ancienne-Lorette ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

L'Ancienne-Lorette, ce 26 juin 1989

L'assistante greffière
Linda M. Simard, o.m.a.

SUR LES PLAGES ET DANS LES PISCINES PUBLIQUES...



- Je fréquente toujours les endroits où il y a de la surveillance qualifiée;
- je me baigne seulement durant les heures d'ouverture affichées;
- je respecte à la lettre toutes les consignes de sécurité;
- j'ai constamment à l'œil les enfants sous ma responsabilité;
- je me baigne uniquement dans les endroits où l'eau est limpide;
- je n'apporte jamais de contenants de verre;
- je ne consomme que des boissons non alcoolisées;
- je demeure dans la zone de baignade sous surveillance;
- si je ne sais pas nager, je porte un gilet de sauvetage ou je reste dans la partie peu profonde;
- je signale immédiatement aux responsables toute situation qui peut compromettre ma sécurité et celle des autres baigneurs.

Gouvernement du Québec
Ministère du Travail
Direction des communications

Québec

LIQUIDATION D'ENTREPÔT

SOLDE Vacances

SOLDE
D'ENTREPÔT
à partir de
8 995\$
Trottoir inclus
modèle Helena
17 x 29

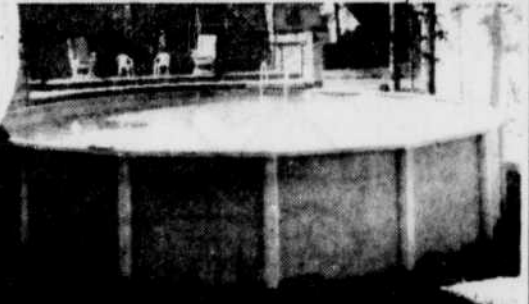
VASTE CHOIX DE
PISCINES CREUSÉES



- Structure d'acier ou de résine garantie à vie.
- Toile de vinyle vierge garantie 25 ans.
- Equipement complet de luxe.
- Plus de 20 formes et grandeurs différentes.

SOLDE
D'ENTREPÔT
à partir de
1 895\$
18 pieds
Mur et structure de vinyle
Aussi, autres modèles

PISCINES HORS-TERRE
LUXUEUSES ET RÉSISTANTES



- Autres modèles
- Structure de 6 à 8 pouces
- Acier, aluminium, résine
- Garantie de 10 à 20 ans
- Plus de 6 modèles et 10 grandeurs différentes

LIQUIDATION — MEUBLES DE JARDIN EN RÉSINE DE SYNTHÈSE

PATIO ÉCONOMIQUE



SOLDE
ENTREPÔT
À PARTIR DE
279\$95
Coussins
en sus

LIQUIDATION

10%, 20%, 30%, 40% et plus
sur une sélection d'inventaires
de meubles
de patio, parasols et coussins.

LIQUIDATION SURPRISE

10%, 20%, 30%, 40% et plus
de rabais
• Filles à table
• Robots nettoyeurs
• Thermopompes à
chauffeur
• Fontaines de piscines
• Chlorinateurs
automatiques
• Jeux et gonflables
• Toiles solaires
• Accessoires de piscines
• Chaises flottantes
• Produits chimiques
• Jeux et gonflables
QUANTITÉS LIMITÉES; TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

PATIO CONFORT



SOLDE
ENTREPÔT
À PARTIR DE
559\$95
Coussins
en sus



Quantités limitées
jusqu'à épuisement
des stocks.
Disponibles chez les
marchands
participants. Les
produits peuvent
différer des photos.
Sur la marchandise
en inventaire
seulement.

Piscines Unies

LE PLUS GROS RÉSEAU DE FRANCHISES DE MAGASINS DE PISCINES
ET PATIOS À L'EST DU CANADA.

- | | | | |
|---|--|---|---|
| PISCINES UNIES
3605 Boul. Hamel
Québec
871-6111 | PISCINE SANS SOUCI
3 rue du Cran
St-Romuald
839-6221 | PISCINES UNIES
555 Pte. Trans-Canada
Lévis
833-2173 | PISCINE DE LA CAPITALE
710 rue Bouvier
Charlebourg
627-4747 |
|---|--|---|---|

East Beaverton, 365 (Green) 419-4261 248-1245
Le Walbran, 442 St. Malin, CP 1282
Monrovia, 14 Boul. Taché, Québec
427-2477
Piscines, 856 (Saguenay) 419-4261 248-1245
Piscines, 270 (Lévis) 833-2173
723-1692
722-8248
867-1183
St. Marc des Carrières, 1100 Boul. Desjardins
Alma, 1200 (Green) 662-1866
268-8244
387-2055
662-1866

Trois nouvelles accusations contre Édouard Desrosiers

MONTREAL. — Trois nouvelles accusations ont été déposées contre l'ex-député conservateur Édouard Desrosiers, pour vol, abus de confiance et corruption.

par LIA LÉVESQUE
de la Presse canadienne

L'acte a été signifié le 21 juin au Palais de justice de Montréal.

Ce n'est qu'hier, à l'occasion de l'enquête préliminaire de l'ex-député sous cinq autres chefs d'accusation, que la Couronne a indi-

qué qu'elle avait déposé ces trois nouveaux chefs, la semaine dernière.

Selon l'acte, M. Desrosiers est accusé d'avoir « illégalement volé une somme de \$2,000 » du Comité

de l'Association du comté d'Hochelaga-Maisonneuve du Parti progressiste-conservateur — son ancienne circonscription de l'est de Montréal —, entre le 16 janvier 1986 et le 1er mai 1986.

L'autre chef de fraude ou abus de confiance aurait été commis entre novembre 1985 et mai 1986. L'ex-député aurait illégalement reçu une somme de \$2,000 de la part des Industries Henri Mitchell inc. et Pierre Fournelle, à titre de député à la Chambre des communes.

Finalement, M. Desrosiers est accusé d'avoir « exigé, accepté ou offert ou convenu d'accepter » des Industries Henri Mitchell et Pierre Fournelle, une personne qui a des relations d'affaires avec le gouvernement, « une somme de \$2,000 sans avoir obtenu du chef de la division du gouvernement qui l'emploie ou dont il est fonctionnaire, un consentement écrit dont la preuve lui incombe ».

Les procédures concernant ces trois nouvelles accusations se poursuivront le 7 septembre.

Hier, le procureur de la Couronne Me Michel Saint-Cyr a terminé sa preuve sous les cinq chefs d'abus de confiance à l'égard du gouvernement canadien, fraude et usage de faux.

À la requête de l'avocat de la Défense, Me Michel Massicotte, une ordonnance de non-publication a été accordée sur tout le contenu de la preuve. Huit témoins se sont présentés à la barre pour la Couronne durant la journée de mardi.

La poursuite de l'enquête a été fixée au 7 septembre, date à laquelle la Défense annoncera si elle présente à son tour des témoins et fait des représentations. Si tel est le cas, une autre date sera fixée pour l'audition de la preuve de la Défense.

Le chef d'accusation de vol et passible d'une peine d'emprisonnement de 10 ans; le chef d'abus de confiance de cinq ans et le chef de corruption cinq ans.

Hier, l'ancien député a refusé d'adresser la parole aux journalistes. Il a assisté à l'enquête préliminaire dans la salle, en suivant scrupuleusement les débats.

Bill Bennett est blanchi

TORONTO (PC) — La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a fait savoir, hier, qu'elle retire l'accusation de délit d'initié portée contre l'ex-premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, son frère Russell et la société familiale Bennett Equities.

Les Bennett ont été acquittés d'une inculpation semblable en Colombie-Britannique, le 12 mai dernier.

Un porte-parole de la commission ontarienne a expliqué le retrait de l'accusation par le principe qui veut qu'un individu ne peut pas subir deux procès pour le même crime.

La commission se réunira cependant le 30 octobre prochain, afin de décider si le droit des Bennett de faire des transactions sur les valeurs mobilières en Ontario doit être révoqué. Il en sera de même en Colombie-Britannique.

Plainte contre Dow Chemical

FREDERICTON (PC) — Un porte-parole de la société Dow Chemical assure qu'un groupe de Néo-Brunswickois qui se disent victimes d'un herbicide à base de dioxine ne pourront pas prouver que c'est bien l'exposition à ce produit qui est responsable des différents maux et des décès de membres du groupe.

« Le poids de la preuve scientifique n'indique pas de dommages probables attribuables aux traces de dioxine présentes dans l'herbicide », a affirmé Garry Hamlin, au cours d'une entrevue qu'il donnait à partir du bureau-chef du géant américain, à Midland, au Michigan.

L'Association des pulvérisateurs d'herbicide (SODA, ou Sprayers of Dioxin Association, en anglais) affirme que ses membres ont subi des dommages consécutifs à l'exposition à la dioxine quand ils ont vaporisé un herbicide, le Brushkill, le long de lignes à haute tension appartenant à la Société d'énergie du Nouveau Brunswick, entre 1954 et 1966.

N'ÉVEILLEZ PAS LE MONSTRE QUI SOMMEILLE EN VOTRE VOISIN!



Être confortable dans votre maison toute l'année, parfaitement chauffée en hiver et agréablement climatisée en été, c'est bien beau...

Mais êtes-vous prêt à **risquer la paix du voisinage** pour profiter de tout ce confort?

C'est ce qui pourrait arriver si votre thermopompe n'est pas une thermopompe Carrier.

En effet, plusieurs thermopompes sont tellement bruyantes qu'elles ne sont pas conformes aux normes de bruit édictées par certaines municipalités!

Et prenez garde, car une seule plainte de votre voisin

à votre municipalité pourrait vous forcer à entreprendre des modifications fort coûteuses!

C'est pour résoudre ce problème que Carrier a conçu la Weathermaster III, la thermopompe la plus silencieuse sur le marché.

Une thermopompe à faible niveau sonore, fiable, conçue pour vous assurer le maximum de confort dans le meilleur rapport qualité-prix.

Offerte à un prix défiant la concurrence, la thermopompe Carrier réduira considérablement votre coût de chauffage et de climatisation durant toute l'année.

La thermopompe
la plus silencieuse.

Carrier

UNITED
TECHNOLOGIES
CORPORATION
CANADA

Les premiers ministres des Maritimes font front commun contre le fédéral

MONT-CARMEL, I.-P.-E. (PC) — Les trois premiers ministres des provinces maritimes se sont engagés hier à continuer leur lutte contre les compressions budgétaires du gouvernement fédéral qui affectent les régions et à éliminer les barrières tarifaires entre leurs provinces.

Réunis hier à Mont-Carmel, à l'Île-du-Prince-Édouard, MM. Joe Ghiz, John Buchanan et Frank McKenna ont résolu de demander à Ottawa de revoir sa décision de fermer la base des Forces armées de Summerside.

Ils entendent aussi continuer d'insister auprès du premier ministre du Canada, Brian Mulroney, pour qu'il adoucisse les effets des compressions budgétaires contenues dans le dernier budget fédéral. Ils doivent notamment demander à M. Mulroney de les recevoir ensemble.

Les premiers ministres ont également abordé la question de l'élimination des barrières commerciales entre les provinces des Maritimes.

« Nous devons créer une zone de libre-échange au Canada atlantique », a déclaré le premier ministre McKenna.

« Aux yeux de plusieurs Cana-

diens, c'est une absurdité de premier ordre qu'il y ait une entente de libre-échange avec les États-Unis alors que des barrières commerciales nuisent aux échanges entre les Maritimes », a-t-il ajouté.

Cette question sera abordée de nouveau lorsque les ministres se rencontreront en septembre prochain au Nouveau-Brunswick.



Stephen LEWIS

Stephen Lewis refuse d'être candidat à la chefferie du NPD

TORONTO (PC) — M. Stephen Lewis a fait part, mardi, de sa décision irrévocable : il ne sera pas candidat à la succession de M. Ed Broadbent à la direction du Nouveau Parti démocratique.

Il a annoncé plutôt que, à 51 ans, il voulait enseigner, écrire un livre sur les Nations-unies et poursuivre son travail sur plusieurs projets internationaux de développement et de désarmement.

M. Lewis est particulièrement bien renseigné sur les Nations-unies, puisqu'il y a joué le rôle

d'ambassadeur du Canada de 1984 à l'an dernier.

Il avait auparavant été chef du NPD de l'Ontario, avant de démissionner en 1977.

Il est le fils de M. David Lewis, qui a conçu le NPD à partir du CCF (Co-operative Commonwealth Federation) et des syndicats et qui est mort en 1981.

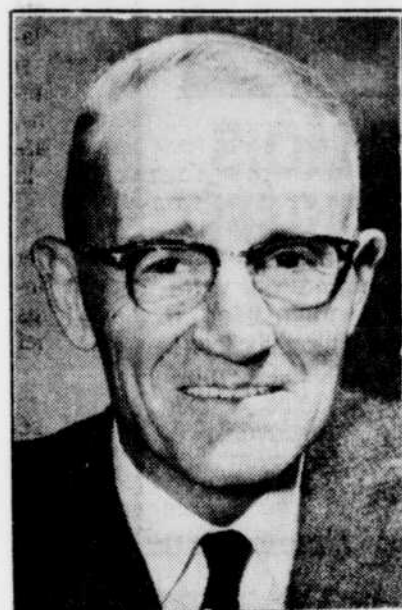
« Plusieurs partisans, a révélé M. Lewis, ont fait valoir que c'é-

tait pour moi un devoir moral de me porter candidat, afin de continuer l'oeuvre de mon père.

« Le problème avec le devoir moral, cependant, c'est qu'il n'agit que s'il coïncide avec un désir d'occuper le poste. Je n'ai pas ce désir. J'espère que mes amis vont me pardonner. »

Bob White

Le plus déçu de la décision de M. Lewis a été M. Bob White, président des Travailleurs canadiens de l'automobile. C'est lui qui s'était fait le plus pressant auprès de M. Lewis pour qu'il se présente.



Howard GREEN

Décès de l'ancien ministre Howard Green

VANCOUVER (PC) — Howard Green, un ancien ministre conservateur dans le cabinet de John Diefenbaker, est décédé lundi à l'âge de 93 ans.

M. Green, qui a représenté les circonscriptions de Vancouver South et de Vancouver Quadra pendant 28 ans, fut ministre des relations extérieures de 1959 jusqu'à la défaite du gouvernement conservateur en 1963. Auparavant, il avait notamment détenu le portefeuille des Travaux publics.

Dans les années soixante, il fut délégué à l'Assemblée générale des Nations-Unies.

Dans l'eau glacée pour du tabac

SASKATOON (PC) — Sans doute poussé par le coût croissant du tabac, un fumeur de Saskatoon n'a pas hésité à se jeter du haut d'un pont dans les eaux glacées de la rivière South Saskatchewan, 20 mètres plus bas, pour tenter de repêcher sa blague à tabac, samedi dernier. Ce jour-là, la police a été avisée par un passant qu'un homme venait de plonger dans la rivière du haut d'un pont du centre-ville de Saskatoon. Arrivés sur les lieux, les policiers découvraient l'individu indemne, complètement trempé... mais sans son tabac.



PAREMENT DE VINYLE esclad

Horizontal
Blanc Double 4 **70⁹⁹** la toise
Couleurs Double 4 **74⁹⁹** la toise



L'isolant d'extérieur GLASCLAD

R.4-4
1 po x 4 pi x 9 pi **12⁷⁹**
PRIX SPÉCIAL le panneau

LIVRAISON GRATUITE AVEC 100 \$ D'ACHATS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 4 JUILLET 1989 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS



PRUCHE

6 po x 6 po
Longueurs variées
1²⁵ pi lin.

BOIS TRAITÉ

1 po x 6 po x 8 pi Cour.: 2,51
PRIX SPÉCIAL: **2³⁷** pièce
2 po x 4 po x 8 pi Cour.: 2,93
PRIX SPÉCIAL: **2⁷⁶** pièce
4 po x 4 po x 8 pi Cour.: 5,99
PRIX SPÉCIAL: **5⁶⁵** pièce
4 po x 4 po x 10 pi Cour.: 8,45
PRIX SPÉCIAL: **7⁹⁸** pièce

R.6-7

1 1/2 po x 4 pi x 9 pi **18⁴⁰**
PRIX SPÉCIAL le panneau

50¢ COUPE DE PRÉCISION la coupe droite
Saint-Romuald et Charlesbourg **50¢**

ÉPINETTE 1re QUALITÉ

Idéale pour faire un patio ou une clôture



	8	10	12
1 po x 6 po	1⁷⁶	2²⁰	2⁷⁶
2 po x 4 po	1⁸¹	2¹³	2⁵⁶
2 po x 6 po	2⁷²	3⁴⁰	4⁰⁸
BOIS SÉCHÉ 2 po x 8 po	4²⁶	5³³	6⁸⁸
BOIS SÉCHÉ 2 po x 10 po	6⁹³	8⁶⁷	10⁴⁰
4 po x 4 po	3⁸⁴	—	5²⁸

AUTRES LONGUEURS DISPONIBLES

Les vrais spécialistes de la galerie-patio

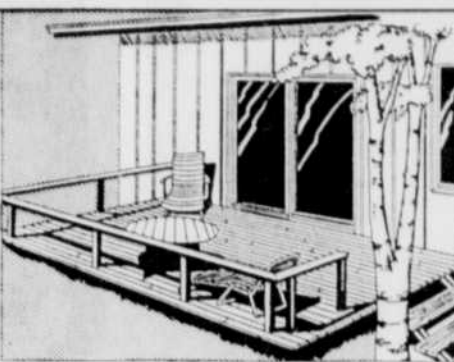
8 x 12 pi en épinette

PRIX SPÉCIAL:

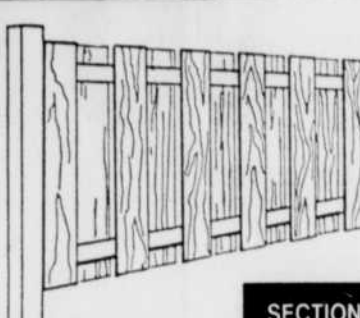
161⁹⁹

Aussi disponible à très bon prix en

ÉPINETTE ou BOIS TRAITÉ



8 x 12 pi	12 x 12 pi	16 x 12 pi
8 x 16 pi	12 x 16 pi	16 x 16 pi
8 x 20 pi	12 x 20 pi	16 x 20 pi
8 x 24 pi	12 x 24 pi	16 x 24 pi
8 x 32 pi	12 x 32 pi	16 x 32 pi

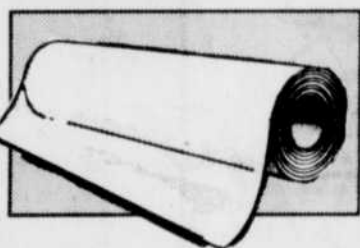


BOIS pour clôture

- Coupé carré
- Facile à assembler

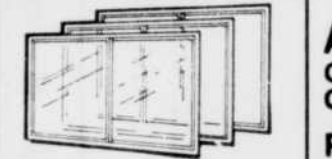
SECTION	ÉPINETTE	BOIS TRAITÉ
4 x 8 pi	17,56	25,15
5 x 8 pi	20,99	29,98
6 x 8 pi	24,46	34,81

Une sélection comprend
- 15 planches de 1 x 6 po
- 2 montants de 2 x 4 po x 8 pi



POLYTHÈNE 120 po de large

2 MIL. **15⁹⁹** pi lin.
PRIX SPÉCIAL:
4 MIL. **29⁹⁹** pi lin.
PRIX SPÉCIAL:
6 MIL. **39⁹⁹** pi lin.
PRIX SPÉCIAL:



FENÊTRES DE SOUS-SOL

Cadre recouvert de vinyle blanc
3 pi x 2 pi Cour.: 85,99
PRIX SPÉCIAL: **76⁹⁹** ch.
4 pi x 2 pi Cour.: 100,99
PRIX SPÉCIAL: **89⁹⁹** ch.

ALGICIDE MAG 5

Contenant de 4 litres
Cour.: 4,29
PRIX SPÉCIAL: **3⁸⁹**

CHLORE MAG 12

Contenant de 20 litres
Cour.: 9,49
PRIX SPÉCIAL: **8⁴⁹**



PERCEUSE SANS FIL

3/8 po, rechargeable
Modèle 6010 DWK
Avec bloc d'alimentation, chargeur rapide, coffret
PRIX SPÉCIAL: **139⁹⁹**

BLOC DE REMBLAI UNITALUS

Gris
8 po x 6 po x 14 po
1⁹⁹ ch.
PRIX PÂVEZ ET EMPORTEZ

bomix ASPHALTE POUR REPRISE BOMIX

Sac de 30 kg
Cour.: 6,39
PRIX SPÉCIAL: **4⁹⁹** le sac

PROTECTEUR D'ASPHALTE

Contenant de 17 litres
Cour.: 10,99
PRIX SPÉCIAL: **7⁸⁹**



LES BARDEAUX IKO Armour Seal

SONT VOTRE MEILLEUR ACHAT



- Le bardeau d'asphalte qui résiste à l'épreuve du temps.
- Noir et couleurs.
- Le paquet couvre environ 32 pi².
- Un bardeau de qualité qui est garanti.

PRIX SPÉCIAL:

Garantie 10 ans: **9²⁹** le paquet
Garantie 15 ans: **10⁹⁹** le paquet
Garantie 20 ans: **13¹⁹** le paquet

BEAUPORT
947, av. Royale
667-1724
HEURES D'OUVERTURE:
Lun. au mer. 8h30 à 17h00
Jeu., ven. 8h30 à 21h00
Samedi 8h30 à 17h00

QUÉBEC CENTRE-VILLE
25, rue Marie-de-l'Incarnation
687-3620
HEURES D'OUVERTURE:
Lun. au mer. 8h30 à 17h00
Jeu., ven. 8h30 à 21h00
Samedi 9h00 à 17h00

CHARLESBOURG
1200, 80e Rue Est
628-0450
HEURES D'OUVERTURE:
Lun. au mer. 8h30 à 17h30
Jeu., ven. 8h30 à 21h00
Samedi 8h30 à 17h00

SAINT-ROMUALD
2190, 3e Rue
839-0621
HEURES D'OUVERTURE:
Lun. au mer. 8h30 à 17h30
Jeu., ven. 8h30 à 21h00
Samedi 8h30 à 17h00

CANAC-MARQUIS GRENIER

VENTE ANNIVERSAIRE • VENTE ANNIVERSAIRE • VENTE ANNIVERSAIRE • VENTE ANNIVERSAIRE • VENTE ANNIVERSAIRE • VENTE ANNIVERSAIRE • VENTE ANNIVERSAIRE

Bonne Fête DAUPHIN

DES RABAIS DE 15 À 50%

LA FABRIQUE DE TOUT REPOS

L'Ensemble PRIVILÈGE

1 PLACE 299⁹⁹
REG. A 599⁹⁹
2 PLACES 349⁹⁹
REG. A 699⁹⁹
GRAND 449⁹⁹
REG. A 899⁹⁹

N.B.: Nos matelas sont disponibles séparément. Matelas seulement.

MATELAS DAUPHIN

Charny
Québec
Sainte-Foy
Charlesbourg
Bic
Scott Junction
St-Georges
MAINTENANT À
Lévis
155, rte Kennedy

VENEZ DÉCOUVRIR CHEZ LALIBERTÉ

la Célèbre **VENTE D'ÉTÉ**

D E F O U R R U R E




À l'achat de votre fourrure, recevez la **CARTE PRIVILÈGES LALIBERTÉ** qui vous offre des avantages exclusifs:

- **10%*** de rabais sur **TOUS** vos achats, **MÊME** sur les prix déjà réduits.
- **RÉPARATIONS GRATUITES** avec tout achat de vêtements.

* Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, au restaurant et au rayon des cosmétiques.

Cadeau **75\$**

EN BONS D'ACHAT

Durant la vente d'été fourrure, Laliberté vous offre un cadeau additionnel de 75\$ en bons d'achat applicables dans tous les autres rayons du magasin.



12 MOIS SANS INTÉRÊT

Pour l'achat de votre fourrure et même de votre chapeau de fourrure et de vos bottes d'hiver, Laliberté vous offre son plan 12 mois sans intérêt. Seule la taxe de vente est payable à l'achat. Financement sur place sans intermédiaire.

Laliberté vous offre le meilleur service après-vente:

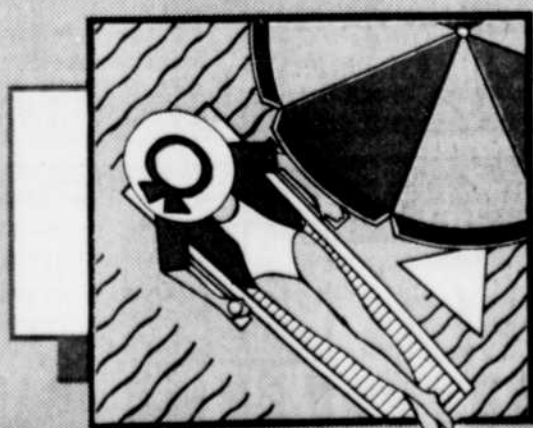
- Garantie d'un an avec police d'assurance
- Entreposage gratuit la première année
- Plan mise de côté
- Retouches normales gratuites

MANTEAUX DE RAT MUSQUÉ NATUREL	1 299\$	MANTEAUX DE RENARD NORVÉGIEN NATUREL	1 399\$
MANTEAUX DE CASTOR LONG POIL PEAUX ALLONGÉES	1 299\$	MANTEAUX DE VISON NATUREL OU TEINT PEAUX ALLONGÉES	1 899\$
MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE PEAUX ALLONGÉES	1 399\$	MANTEAUX DE VISON FEMELLE, NATUREL OU TEINT PEAUX ALLONGÉES	3 399\$

SUPER SPÉCIAUX VENTE D'ÉTÉ SUR UNE SÉLECTION DE MANTEAUX DE **FOURRURES VARIÉES IDENTIFIÉES EN MAGASIN**

Les quantités sont limitées et toutes les tailles ne sont pas disponibles pour certaines fourrures.

laliberté *Fourrures*



JUSQU'À **50%**

DE RABAIS SUR LA MAJORITÉ DES VÊTEMENTS D'ÉTÉ POUR TOUTE LA FAMILLE PROFITEZ-EN!